

SUPPLÉMENT

A

L'ESPION ANGLOIS,

O U

LETTRES

INTÉRESSANTES

*Sur la retraite de M. NECKER; sur le sort
de la France & de l'Angleterre; & sur la
détention de M. LINGUET à la Bastille.*

Adressées à Mylord ALL'EYE. K

Par l'Auteur de l'ESPION ANGLOIS.



A L O N D R E S,

Chez J O H N A D A M S O N.

1 7 8 1.

44
7. 24
30



AVERTISSEMENT

D U

LIBRAIRE ANGLOIS.

C'EST bien inutilement , comme on le voit , que les précautions les plus précises en apparence cherchent à dérober les écrits les plus secrets , les plus curieux & les plus intéressans , au zèle des esprits qui se sont voués à dévoiler tout au public.

A peine M. Necker a-t-il quitté le Ministère ; à peine l'ami de Milord All'Eye lui en fait-il part , & de quelques réflexions profondes & savantes sur le sort actuel & futur des puissances belligérantes ; à peine vient-on de déposer dans son sein les conjectures les plus présumables sur la détention de M. Linguet , que ces objets destinés

*au silence le plus profond , sortent des
Presses pour être transmis à la publicité :*

Vertu de l'or telle est donc ta puissance !

*L'Editeur n'ajoute rien au titre du
morceau intéressant qu'il s'est procuré à
tel prix qu'il n'oseroit lui-même l'avouer.
Récompensé d'une partie de ses peines ,
par la satisfaction d'en faire part aux
curieux , il ne doute point que ce même
Public ne l'en dédommage suffisamment ;
Et c'est sur le succès à cet égard , dont
il ne doute point , qu'il continue à se
donner les mouvemens les plus énergiques
pour se pourvoir de tout ce qui a trait aux
mêmes objets.*





L E T T R E S

I N T É R E S S A N T E S

*Sur la Retraite de M. NECKER; sur
le sort de la France & de l'Angleterre;
& sur la détention de M. LINGUET
à la Bastille.*



L E T T R E P R E M I E R E.

Vous êtes entiché, Milord, de la constitution de votre isle; je pardonne à la force de vos préjugés; souffrez que je déchire le voile qui vous fait illusion; je prétends faire disparoître à vos regards

étonnés le phantôme imposteur qui vous dérobe la cause des dissensions qui travaillent sans cesse vos compatriotes, & la source empoisonnée des maux qui les tourmentent. Je me flatte de vous arracher un aveu qui vous fera honneur, & qu'il vous sera facile de tourner à l'avantage de votre nation. Pardonnez-moi quelques détails ; je vous prévien cependant, Milord, que je me suis fait une loi d'être le plus précis qu'il me sera possible. Je me bornerai à frapper au but. J'ai fait vœu de tenir parole. En attendant que je m'exécute buvez force *punch*, & rêvez à la meilleure constitution possible de l'Angleterre. Je suis, Milord, &c.





L E T T R E I I.

Vos fiers insulaires, Milord, sont de grands calculateurs ; soupçonnez - vous qu'ils pussent *sommer* les maux que le conseil farouche, sanguinaire & tyrannique de votre monarque, qui, dit-on, a le malheureux talent de ne point entendre raison, fait éprouver avec un sourire malin, une satisfaction criminelle, à toute la nation britannique. Le coup fatal est porté à votre prétendue liberté ; le sang coule de toutes parts, & personne ne se présente pour l'étancher. Vos fiers Anglois éprouvent les mouvemens convulsifs de la plus affreuse agonie.

La crise qui travaille avec tant de violence vos compatriotes, est le produit

naturel de la constitution Angloise ; il me tarde de vous en convaincre : disposez votre esprit à des vérités allarmantes. En attendant croyez-moi, Milord, &c.





L E T T R E I I I.

J'AI jetté la terreur dans votre ame, Milord ; je me hâte de vous rassurer : Necker a obtenu sa démission ; il n'est plus directeur des finances du Roi des François ; la France touche au moment du plus grand discrédit ; on assure que Louis XVI va faire afficher son bilan ; on doit s'y attendre : triomphez , Milord ; la France va expirer sous le poids de ses dettes ; les courtisans se disputent le prix de la sueur & les dépouilles du pauvre peuple ; Christophe de Beaumont en benit le ciel , & tous les Evêques ont ordonné le chant d'un *Te Deum* , de ce qu'il a plû à la Providence de sacrifier à quelques jaloux le bonheur des François , qui couroient le danger imminent de leur salut , en ce

que leurs finances étoient parfaitement administrées par un Enfant de Genève; un enfant de Loyola s'y feroit mieux pris. Il auroit commencé par faire égorger environ trois millions de Protestans que renferme la France; il auroit fait pendre quelques centaines de Jansénistes, & auroit fait distribuer quelques milliers de lettres de cachet à tous ceux qu'il auroit soupçonnés n'être pas de ses amis, & par-là même taxés de Jansénisme. Il auroit sollicité le rappel du scélérat de Maupeou, pour exterminer derechef les parlemens; il auroit réclamé les foudres du Vatican contre quiconque auroit eu l'audace de penser, de dire, ou d'écrire que le Pape n'a pas le droit de détrôner les Rois, de dégager les Sujets du serment de fidélité; il auroit soufflé partout le feu de la discorde; il auroit aiguisé le couteau sacré du prêtre persécuteur; il

l'auroit toujours tenu levé sur un jeune Monarque, trop timide pour épouser un système, & trop peu expérimenté pour déployer la force de son bras contre les ennemis secrets de l'état : dans des circonstances aussi favorables, un enfant de Loyola auroit fasciné les yeux de son maître, dominé son esprit ; il auroit intimidé les plus grands seigneurs, en auroit amorcé d'autres ; les François auroient été condamnés à gémir sous le joug le plus affreux, sous le poids des impôts les plus énormes ; on auroit bu leur sang, & la plainte même leur eut été défendue ; le Clergé insolent auroit fait enfin éclater la joie la plus indécente : car telle est la manière dont on opere depuis long-tems le bien public en France ; vous le savez M^{lord}, & vous en riez, vous autres Anglois. Necker avoit une morale plus humaine : aussi n'étoit-elle pas du goût de ceux qui

n'approchent du trône que pour dépouiller les peuples. Rappelez-vous, Milord, certaine époque à laquelle, pendant notre séjour à Paris, dans nos promenades aux Thuilleries, nous raisonnions si tristement des maux qu'on faisoit éprouver à ce pauvre peuple François. Or, la source de tous ces maux d'où venoit-elle? N'étoit-ce pas de l'énorme dissipation des deniers publics, des dons immodérés versés sur des sujets sans mérite, de ces prodigalités fastueuses méconnues des usurpateurs les plus effrénés? Si le peuple François étoit réduit à la plus affreuse misère, à qui falloit-il s'en prendre? N'étoit-ce pas à des monopoleurs [l'Abbé Terrai], à des administrateurs, aux receveurs des fonds publics, qui avoient sacrifié la réputation de probité au desir de s'enrichir; qui avoient consenti à être odieux? Avec quelle indignation, Mi-

lord, il vous est arrivé plus d'une fois de
fixer vos regards sur ces viles sangsues de
l'Etat, qui affectoient de cacher sous le
faîte la bassesse de leur naissance, pour en
imposer sur le colosse de leur fortune; qui
s'étourdissoient dans les plaisirs, pour per-
dre le souvenir de ce qu'ils avoient été.
Tels étoient alors les maux funestes qui
désespéroient une nation gouvernée par
des hommes, qui formoient une ligue avec
un petit nombre de sujets favorisés, pour
tromper & dépouiller tous les autres :
alors, on vit la France se diviser; le mo-
narque [Louis XV] devenir un être cen-
tral qui allumoit toutes les passions à son
gré; il créoit le juste & l'injuste; son
caprice devenoit loi, & sa faveur étoit la
mesure de l'estime publique; la nation
Françoise gémissoit sous un fardeau qu'elle
ne pouvoit plus supporter. Eh ! bien, Mi-
lord; vous allez voir, vous autres Anglois,

avec une joie secrète , les mêmes maux pleuvoir sur le peuple François. Réjouissez-vous de la démission de M. Necker ; célébrez-la par des fêtes ; elle est plus défastreuse pour la France que dix batailles navales, remportées par vos vaisseaux sur la marine Française : qui, mieux que vous, sauroit apprécier cette abdication ; & quel funeste contre-coup doit en résulter pour vos rivaux & vos ennemis naturels ! Je vous laisse , Milord , vous repaître à loisir du plaisir que vous devez naturellement favoriser , depuis le moment qui vous aura rendu certain d'une nouvelle , aussi flatteuse pour votre nation , qu'elle est désespérante pour les François vos bons amis. Quel grand jour de fête pour vous , Milord ! enivrez-vous de Bourgogne & de Champagne en véritable Anglois. Rien de mieux à sa place ; après un sommeil pénible & laborieux, je veux dire à votre

reveil , pensez à moi , écrivez-moi deux
 mots des bacchanales que vous aurez célé-
 brées à Laufanne chez Traxel : la démission
 de M. Necker fera pour ce dernier un
 jour mémorable qui aura grossi sa bourse ;
 le visage de cet hôte si honnête & si poli
 se fera immanquablement déridé , & sans-
 doute il vous aura fait la grace de sourire
 à vos guinées. Adieu Milord.





L E T T R E I V.

Q uoi ! Milord , trois jours & trois nuits consacrés à la joie , à la bonne - chere , à l'ivresse ! Vos orgies sont en vérité de bien longue haleine. La démission de M. Necker a donc livré de terribles assauts à vos estomacs , puisque vous les avez farci si longtems de rost-biff , en les inondant d'un fleuve de punch , de Champagne & de Bourgogne. J'apprends aussi , dans ce moment même , que le Clergé de France , tous les ennemis de M. Necker , ou plutôt ceux de l'état , se sont comme donné le mot avec vous , pour faire éclater la folle joie dont ils étoient transportés. Je ne suis pas étonné du tout de ce que vous me marquez des feux-de-joie qu'on prépare à Londres , pour célébrer le jour à jamais mémorable , où le grand conseil d'Etat tenu

à

à Marly , à six heures du soir , a décidé la retraite du restaurateur des finances de la France.

C'est un moment de délire qui coûtera cher à la nation Françoisse. Pour colorer la bévue que la cour de Versailles vient de faire , on a eu soin de répandre dans le public que M. Necker avoit sollicité l'entrée au conseil d'état , toutes les fois qu'il auroit à proposer quelques nouvelles opérations ; d'y assister aussi lorsqu'il feroit question des opérations déjà proposées , pour être présent aux discussions qu'elles pourroient occasionner , & y répondre. Pétition , qu'on dit avoir unanimement revolté ce conseil. C'est ainsi qu'on aime à jeter du ridicule sur les démarches les plus simples & les mieux raisonnées. Mr. Necker , contrarié sans cesse par les objections les plus absurdes , qu'on oppo-
soit aux projets les plus sensés & aux

opérations les plus heureusement combinées , dont il n'appartenoit à aucun membre du conseil de saisir la finesse & de développer l'ensemble ; M. Necker, dis-je , se voyant sans cesse rebuté , avoit trouvé un moyen de parer aux traits de ses contradicteurs , dont le nombre grossissoit tous les jours. Incapables de pénétrer les vues de l'administrateur des finances , ces contradicteurs critiquoient tous ses plans , sans aucune apparence de raison , & reprouvoient hautement tout ce qui passoit la sphere étroitement circonscrite de leur petit génie. M. Necker prenoit-il le parti de donner des éclaircissemens , de détruire les objections qu'on lui faisoit , on ne vouloit rien y comprendre , on persistoit opiniâtrément à déconcerter tous ses projets. N'étoit-il pas naturel à celui-ci de solliciter auprès du Roi la permission de discuter ,

d'éclaircir ses projets , & de répondre de vive-voix aux objections qu'on auroit pu lui faire ? C'étoit un moyen bien simple , & qui tranchoit toute difficulté ; on n'auroit pas même dû attendre que ce grand homme fût obligé de faire cette démarche ; mais il falloit un prétexte spécieux , & l'on s'est cru trop heureux d'en trouver un qui ait paru assez plausible pour se défaire d'un réformateur importun , dont on redoutoit les regards pénétrants. On a préféré sacrifier la nation Françoisse à la jalousie , au fanatisme des prêtres , à la vengeance de la petite ame de M. de Sartine , & à la haine implacable de la Reine. Vous savez , Milord , que cette Princeffe fait les dépenses les plus extravagantes ; peut-être même n'ignorez-vous pas que son luxe effréné a coûté pendant un tems à la nation plusieurs millions par semaine. M. Necker , ami de

l'ordre, grand homme, habile calculateur, avoit rendu sensible au Roi la dépense exorbitante de la Reine ; elle fut condamnée à la réforme par un maudit *réformé* de Genève ; indignée d'un tel procédé, elle mit dans ses intérêts M. de Sartine, qui lui sacrifia quelques douzaines de millions : comment en rendre compte à l'administrateur incorruptible des finances ? il n'y avoit aucun moyen. M. Necker tint ferme, & M. de Sartine succomba. La Reine jura, en bon allemand, la perte de ce Necker, dont l'ame haute & magnanime étoit au - dessus de tous les orages de la Cour. Etoit-il possible de tenir plus longtems contre les pièges qu'une Reine lui faisoit tendre de toute forte de façons ? L'administrateur des finances, sans cesse menacé du poison, du poignard, étoit obligé d'être continuellement sur ses gardes. Il ne goûtoit

aucun mêts qui n'eût été apprêté par son épouse , ou dont on n'eût fait l'épreuve sur quelqu'animal. Telle étoit la triste alternative à laquelle le restaurateur de la France étoit condamné. Vous savez , Milord , que la Reine chérit autant le royaume de France que le Roi son auguste époux. C'est peut-être en dire trop pour un homme d'esprit comme vous , Milord. Je suis , &c.





L E T T R E V.

V o u s m'apprenez , Milord , que Mr. Necker est remplacé par M. *Joly de Fleuri* , autrement nommé *de la Valette* ; qu'il préside un comité composé de M. *Moreau De Beaumont* , de MM. *De Foulou* , Conseiller , *De Calonne* maître des Requêtes , Intendant de Flandres & d'Artois , & de Mr. *le Fevre d'Amme-court* , Conseiller de Grand'Chambre. Vous me demandez , Milord , si je connois les personnages qui composent ce *Sanhédrin* ; les connoissant aussi peu que j'en suis connu , je me contenterai de vous faire quelques observations au sujet de deux de ces nouveaux financiers ; c'est que , à ce qu'on assure , M. Necker , Protestant , est remplacé par un Janséniste ; le clergé

sera donc encore mécontent ; mais il trouvera bientôt le moyen de débusquer ce dernier. Parmi ceux qui composent ce comité , vous voyez paroître ce nom de *Calonne* dont la prononciation est devenue si révoltante pour toute ame sensible & bien née ; j'ignore si c'est le même de *Calonne* qui fut dépêché par le Duc d'Aiguillon , pour aller faire le procès au brave , à l'innocent , au vertueux , noble & magnanime de la Chalottais : ce certain de *Calonne* , que cet illustre malheureux avoit connu assez singulièrement à Paris ; qui , corrompu par argent , avoit , bientôt après , monté sur des échasses , eu l'audace de chercher un coupable dans la personne de son bienfaiteur , par les interrogations insidieuses qu'il adressa à M. de la Chalottais , détenu prisonnier au Château de St. Servan : ce même de *Calonne* , qui , né avec une ame noire & atroce , osoit

dire , d'un ton impérieux , à M. De la
 Chalottais : „ votre sort est décidé , le
 „ Roi veut votre mort , ainsi prenez votre
 „ parti , rendez hommage à la vérité ,
 „ avouez ; écrivez Greffier „ ; à qui M.
 De la Chalottais se contenta de répondre :
 „ si le Roi veut que je meure , il est le
 „ maître de ma vie , l'arbitre de mon sort ;
 „ mais il est sûr qu'il me fera mourir
 „ innocent : ce n'est pas lui , c'est le Duc
 „ d'Aiguillon qui veut ma mort. Et vous ,
 „ M. de *Calonne* , vous , homme de loi ,
 „ dont il ne m'est pas permis de soup-
 „ çonner la connivence avec les ennemis
 „ qui ont juré ma perte , souffrez que
 „ je vous dise que vous n'êtes qu'un vil
 „ instrument entre les mains de ceux qui
 „ ont concerté contre ma vie : ignorez-
 „ vous les premiers élémens de la pro-
 „ cédure criminelle ? Procéda-t-on jamais
 „ d'une manière aussi barbare , aussi illé-

e la „ gitime , contre aucun prétendu coupa-
 le „ ble dont on ait voulu surprendre l'in-
 otre „ nocence , extorquer des aveux par des
 ité , „ questions captieuses & révoltantes , par
 M. „ des questions qu'on n'adressa jamais , pas
 re : „ même aux plus grands scélérats déjà
 t le „ convaincus de leurs crimes , comme
 ort ; „ vous le faites à mon égard. Je n'ai rien
 arir „ à vous répondre , M. de Calonne ; peut-
 Duc „ être ferai-je assez heureux pour faire
 us , „ pénétrer au pied du trône mes justes
 oi , „ plaintes contre vos irrégularités , contre
 up- „ cette atrocité avec laquelle on me traite
 nis „ à l'insçu de mon Roi. Disparoissez à
 que „ mes regards indignés , M. de Calonne ,
 vil „ & comptez que je vous ferai connoître
 qui „ un jour à toute la France „. Que ce
 ez- „ nom de Calonne , Milord , doit sonner
 ro- „ bien mal à vos oreilles ; qu'il mérite bien
 ais „ toute votre indignation. Vous avez rai-
 lé- „ son de triompher , Milord ; je conviens ,

avec vous , que les individus qui composent ce comité, devront être autant de sangsues qui vont dissiper bien vite les millions que Mr. Necker a si péniblement accumulés dans les coffres du Roi. Vous apprendrez bientôt que les finances sont épuisées , qu'il est impossible de fournir aux dépenses de la marine , qui , incessamment, va languir, dépérir & retomber dans son ancien cahos. Dans peu , la nation Françoisse va se trouver réduite aux derniers abois. Un peu de patience , Milord , & vos compatriotes vont recouvrer l'empire des mers.

Croyez-vous, Milord, que Joseph II soit insensible au déplacement de M. Necker ; vous savez comme moi que , dans son voyage à Versailles , il exhortoit vivement la Reine sa sœur à faire le plus de dépense qu'elle pourroit , & à constituer la France dans tous les fraix qu'elle pour-

roit imaginer. Il en a bien dû coûter à cette Princesse , dans ces derniers tems , de n'avoir pû dépenser à son gré ; comp-
tez qu'elle va se dédommager avec usure. Ah ! Milord , si le Roi de Prusse venoit à payer le tribut à la nature , dans ces entrefaites , que vous seriez bien au com-
ble de vos vœux. Vous n'ignorez pas le projet de l'Empereur , concerté avec la Cour de St. James , pour démembrer la France ; projet qui doit avoir son effet à certaine époque. Les cantons Suisses sont dans une grande fermentation ; si une fois on y sème la division , occupés entr'eux , ils laisseront tranquillement Joseph II diriger ses opérations ; & je ne doute pas un instant qu'il ne recouvre très-facilement l'Alsace & la Lorraine , s'il ne pénétre pas plus avant. Ce Prince est ambitieux , il aime les Anglois ; ceux-ci se sont engagés à établir une compagnie de

commerce à Ostende , ce qui ne contribuera pas peu à vivifier la Flandre Autrichienne. Tout est Anglois à la Cour de Vienne ; on y parle Anglois , on s'y approprie les modes Angloises ; en un mot , vous le savez , Milord , pour fixer l'attention de Joseph II , & captiver ses bonnes grâces , il faut être Anglois , parler Anglois , être vêtu à l'Angloise & ne trouver bon que ce qui vient de l'Angleterre ; comme aussi , détester & abhorrer tout ce qui a le moindre trait à la nation Française. Vous êtes bien content , bien satisfait , Milord , des grands succès dont votre nation se flatte d'avance , & desquels votre imagination aime tant à se repaître. Je veux vous laisser , Milord , savourer à longs traits le plaisir que vous vous promettez , immanquablement , de cette masse des brillans succès qui vont couronner la bravoure Angloise. Quoiqu'il

puiss
role
mon
plan
mèn

ntri-
 Au-
 Cour
 n s'y
 un
 fixer
 fes
 par-
 & ne
 gle-
 rrer
 tion
 bien
 dont
 uels
 âtre.
 urer
 ous
 ette
 ou-
 qu'il

puisse en arriver , je veux vous tenir pa-
 role ; ne vous imaginez pas que j'aie perdu
 mon projet de vue ; non , Milord , mon
 plan est de vous étonner , de vous effrayer
 même. Adieu , Milord.



L E T T R E V I.

QU'APPRENDS-je, Milord, & que viens
 je de lire dans les papiers publics d'Am-
 terdam ! Demande, le 5 Février, d'un
 liste de tous les négocians établis à Saint-
 Eustache, en les divisant par classes, sui-
 vant les différentes nations. Le 6, pro-
 clamations qu'on ait à donner un état de
 toutes les marchandises & de l'argenterie
 sous peine de confiscation & bannisse-
 ment. Le 8, ordre à quiconque auroit
 des effets appartenant aux Américains de
 les remettre sous peine de punition mili-
 taire ; embarquement de plusieurs négoc-
 cians Américains & Anglois ; prise de
 clefs de leurs maisons & magasins ; dès
 lors, jusqu'au 13, plusieurs proclama-
 tions, avec ordre aux Juifs de s'embar-
 quer en laissant leurs femmes & leurs

enfans ; visite faite de leurs malles & de
 leurs personnes ; enlèvement de tout leur
 argent : on a vu même ouvrir la malle
 d'un vieillard , dans laquelle il y avoit
 150 Portugaises cachées dans la doublure
 d'un habit de velours , qu'on a déchirée
 pour en ôter l'or ; & cette atrocité , exé-
 cutée par un adjudant du commissaire
 général & un sergent , sous la présidence
 du Capitaine de l'*Invincible* : la plupart
 de ces malheureux transportés ensuite à
 Saint-Christophe , & le reste laissé à Saint-
 Eustache , jusqu'à nouvel ordre ; diverses
 personnes ont été fouillées au sortir de
 leur maison , parceque leurs poches pa-
 roissoient volumineuses ; ordre de payer
 à l'*encanteur* tout ce qu'on lui devoit en
 24 heures , sous peine de punition mili-
 taire , sans pouvoir faire de compensa-
 tion par ceux qui avoient à recevoir dudit
 encanteur. Le 17 , trois lieutenans de

vaisseau envoyés chez MM. *Carrere* &
Candeau, François, pour fouiller la terre
 aux environs de leurs maisons, & tâcher
 de découvrir des espèces. Pendant la nuit
 du même jour & le lendemain, enlève-
 ment de 800 nègres mis à bord de la di-
 vision de l'amiral Hood. Le 19, procla-
 mation d'amener tous les chevaux sellés
 & bridés, avec un domestique par che-
 val. Chaque officier, suivant son grade
 a choisi celui qui lui convenoit. Ils s'en
 sont servis pour leur amusement jusqu'au
 soir; les domestiques des propriétaires
 obligés de les ramener chez leurs ma-
 îtres, pour être soignés & nourris dans
 leurs écuries, & reconduits le lende-
 main matin à la porte des mêmes offi-
 ciers. Le 21, tous les Américains embar-
 qués comme prisonniers; défense, dans
 Saint-Eustache, d'avoir du feu ou de la
 lumière après le soleil couché. Le 22

ordre

ordre à tous les négocians d'apporter leurs livres de correspondance , avec les lettres originales , & à tout étranger de produire un certificat du tems qu'il a été dans l'isle. Défense à qui que ce soit de vendre ni marchandises , ni vivres , excepté du pain , sans un ordre du général. Embarquement de toutes les denrées qui étoient sur la baie & dans les magasins ; de tous les cordages , toiles à voiles , & généralement de tous les articles propres pour les troupes de terre. On accorde un parlementaire aux François , mais à leurs fraix , dans le moment que , leur refusant des vivres , on les condamne ainsi à périr de faim. Suit la confiscation générale de toutes les marchandises , déterminée dans un conseil de guerre. Cela fait , on commence à démolir les maisons , pour les embarquer , & les transporter à Sainte-Lucie & à la Barbade. A l'embarquement

des François , leurs mailles sont ouvertes , visitées avec beaucoup de rigueur , & cette visite , faite avec tout le soin imaginable , est suivie de la demande *s'ils avoient de l'argent*. Requête présentée par MM. *Carrere & Candean* à l'amiral Rodney , au nom des négocians François , d'être traités comme les habitans de la Grenade , qui ont été pris à discrétion. Réponse de cet amiral , qu'il n'a pas le tems de lire la requête , &c. &c. Et telles ont été , jusqu'au départ , les opérations des commandans Britanniques en chef , dans une isle qui s'est rendue sans résistance.

Que d'horreurs , Milord ! & toutes ratifiées par la nation Angloise. Car M. Burck n'a-t-il pas fait la motion suivante ? *Qu'il soit mis sous les yeux de la Chambre des copies de toutes les lettres , ordres , proclamations , &c. relatifs à la confiscation de*

la propriété des habitans de Saint-Eustache , & des instructions envoyées à ce sujet par les ministres de Sa Majesté. La motion a été rejetée , Milord , par une majorité considérable ; cent soixante voix ont voté pour la rejection , contre quatre-vingt & six qui étoient en sa faveur ; conséquemment à quoi l'enquête n'a pu avoir lieu.

Ah ! Milord , tout mon sang bouillonne & se soulève à la seule idée d'un spectacle pareil , fait pour couvrir à jamais la nation Angloise d'ignominie & d'horreur. Mon ame se révolte , mon cœur frémit , & ma bouche vomit les plus épouvantables imprécations contre tout ce qui tient à l'espece Angloise. Je sens que je déteste , que j'abhorre tout ce qui peut naître parmi vous ; je n'y vois plus qu'une affreuse tourbe , composée de victimes & de bourreaux ; & si elle ne doit pas être meilleure un jour , puisse-t-elle , au-plutôt ,

être détruite & anéantie sous les coups redoublés de la justice divine , & de la vengeance implacable de toutes les autres nations Européennes conjurées.

Tremblez , Milord^e , tremblez pour votre nation ! Si une fois les jouissances du luxe parviennent enfin à pervertir entièrement les mœurs nationales ; si l'amour des plaisirs amollit une fois le courage des chefs & des officiers dans les flottes & dans les armées ; si l'ivresse des succès momentanés , si les vaines idées d'une fausse grandeur exposent un jour la nation à des entreprises plus vastes que ses forces ; si elle venoit à se tromper dans le choix de ses alliés ou de ses ennemis ; si la nation Angloise perdoit ses colonies par une suite de son imprudence , de son avarice , de sa tyrannie , de sa cruauté & de sa barbarie ; si l'amour du patriotisme ne s'exalte pas jusqu'à l'amour de

l'humanité ; je vous le prédis , Milord , la nation Angloise est fure d'être asservie , & de retomber dans le néant des choses & des hommes , d'où elle n'est sortie qu'à travers des torrens de sang , & par les calamités de deux siècles de troubles attisés par le fanatisme ; & le peuple Anglois ne fera plus que l'image de tant d'autres peuples qu'il méprise ; que dis-je ! fouillé de tant de forfaits odieux , il sera cent fois plus méprisable encore que ces hordes sauvages que nos histoires ont peut-être tant calomniées. Alors , Milord , & par une suite nécessaire de la justice immuable , l'ame avilie & dégradée des Anglois se verra plier d'elle-même sous le joug du plus affreux despotisme , qui lèvera seul , dans la plus grande des Isles Britanniques , une tête altière au milieu de la ruine du commerce , des arts , des mœurs , de la raison & de la liberté.

Rappelez-vous , Milord , les prédictions faites à votre nation l'année 1774 , dans l'ouvrage intitulé *le Monarque accompli* ; ouvrage qui n'étoit pas fans défauts , mais qui fut beaucoup plus ravalé & déprimé qu'il ne méritoit , par la légion de ces petits esprits qui forme le plus grand nombre de la grande armée littéraire. L'Espion Anglois m'a fait connoître cet ouvrage , dans les détails duquel il est beaucoup entré , qu'il a analysé en partie , & dont il a exalté les morceaux qui lui ont paru dignes d'éloges , pour imposer silence à ses détracteurs. Trouvant comme lui que cet ouvrage méritoit & gaignoit beaucoup à être médité , souffrez , Milord , que je mette sous vos yeux les prédictions que j'y ai trouvées , annoncées à la nation Angloise , plusieurs années avant que les Insurgens eussent arboré l'étendart de la liberté. L'auteur s'adresse à l'Empereur.

„ Il est une observation qui fixe ici
 „ toute l'attention de Votre Majesté Im-
 „ périale ; c'est que vous prévoyez d'une
 „ manière sûre & positive la chute du
 „ commerce de l'Angleterre , la perte de
 „ ses vaisseaux , la ruine totale de cette
 „ île avec toute sa gloire : vos regards
 „ pénétrants découvrent d'une manière
 „ distincte les fers qu'on fabrique pour
 „ enchaîner ces fiers insulaires , le des-
 „ potisme est sur le point d'y courber
 „ toutes ces têtes fieres & superbes ; dès
 „ que vous avez vu les Anglois viser à
 „ devenir conquérans au-delà des mers ,
 „ vous avez prédit leur esclavage ; &
 „ votre prédiction , sur le point de s'ac-
 „ complir , commence à réveiller quel-
 „ ques esprits. „

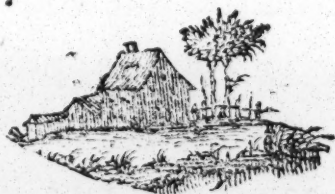
Et , dans un autre endroit , voici ce
 qui a fixé encore l'attention de l'Espion
 Anglois :

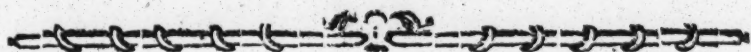
„ Envain voudroit-on alléguer pour don
 „ raison, qu'en Angleterre la dette publi-
 „ que & les impôts sont immenses, si tat
 „ on les compare à la reproduction. Aussi tou
 „ tout y est fort cher, mais les charmes con
 „ de la liberté ont apparemment servi de
 „ jusqu'à présent de dédommagement. les
 „ Cependant, comme l'Amérique angloise &c
 „ offre la même liberté; si des circonf-
 „ tances extraordinaires occasionnoient
 „ en Angleterre de nouveaux besoins
 „ publics considérables, elle ne pour-
 „ roit peut-être pas y pourvoir par de
 „ nouveaux impôts, sans occasionner
 „ une émigration, & sans contrarier ses
 „ établissemens d'industrie. Alors les
 „ créanciers feront justement allarmés.

Je vous ai prévenu, Milord, dès ma
 première lettre, qu'elle avoit pour but
 de disposer votre esprit à des vérités allar-
 mantes pour votre nation; je vous aban-

donne le soin de les méditer à loisir.

Je vous prie de me faire passer le résultat de vos méditations ; je fais qu'elles sont toujours profondes. Impatient d'en avoir connoissance , c'est dans l'espoir flatteur de les recevoir bientôt que je suspens ici les miennes. Je suis toujours, Milord ; &c.





L E T T R E VII.

Vous m'avez laissé bien longtems fans réponse, Milord ; vous m'avez fait languir ; je me faisois des reproches de ma franchise ; je craignois de vous avoir allarmé sur le fort de votre nation, mais vous me rassurez ; je soupçonne cependant que vous cherchez à m'éluder ; comptez, Milord, que vous ne m'échapperez pas, je vous le promets : vous n'avez pu, dites-vous, vous procurer le *Monarque accompli*, tant il est devenu rare ; vous desirez que je vous transcrive le morceau oratoire si fort exalté par l'Espion Anglois, qui a mérité à cet ouvrage les honneurs de la brûlure. Voici cette apostrophe sublime, pour me servir des termes mêmes de l'Espion :

„ O Peuples ! qui êtes si patiens dans

„ vos maux , que n'avez-vous le cou-
 „ rage de mourir avec gloire & avec
 „ générosité ! Il est des tems , des
 „ circonstances où le lâche seul dit : *il*
 „ *faut obéir & haïr*. Quand le mal est
 „ sans remède , & parvenu à son dernier
 „ période , il faut , ou égorger les mon-
 „ tres qui dévorent la substance du pauvre
 „ peuple , ou , si la fortune vient à trom-
 „ per votre valeur , il faut si bien faire
 „ qu'on ne meure pas sans vengeance ,
 „ combattre en désespérés , & ne ceder la
 „ victoire aux auteurs de ses maux , qu'au
 „ prix de leur sang ou de leurs larmes.
 „ Peuples malheureux ! pour qui l'on
 „ forge des fers d'une trempe si singu-
 „ liere , sachez au besoin exterminer vos
 „ tyrans ; que ce soit-là désormais votre
 „ devise. Les Rois trembleront devant
 „ vous , & vous ne tremblerez devant
 „ personne. Il est une époque qui devient

„ nécessaire dans certains gouvernemens ;
 „ époque terrible , sanglante , mais le
 „ signal de la liberté dont je veux par
 „ ler : c'est-là que s'élèvent les grande
 „ hommes ; les uns attaquent , & les
 „ autres défendent la liberté , qui , seule
 „ peut former des citoyens généreux
 „ Réduit à être témoin des maux qu
 „ affligent sa patrie , il faut , ou , à l'exem
 „ ple de Nerva , terminer le cours de ses
 „ jours , en maudissant les auteurs de
 „ tant de calamités , ou prendre exemple
 „ sur ce vertueux Chinois , qui , juste
 „ ment irrité des vexations des Grands
 „ se présente à l'Empereur & lui porte
 „ ses plaintes : „ *Je viens , dit-il , m'offrir*
 „ *au supplice , auquel de pareilles représen*
 „ *tations ont fait traîner six cent de mes con*
 „ *citoyens , & je t'avertis de te préparer à de*
 „ *nouvelles exécutions ; la Chine possède en*
 „ *core dix-huit mille compatriotes , qui ,*

pour la même cause , viendront successive-
 ment te redemander le même salaire. „ A
 „ ces mots l'empereur se tait ; étonné de
 „ sa fermeté , il lui accorde la récompense
 „ la plus flatteuse pour un homme ver-
 „ tueux , la punition des coupables , &
 „ la suppression des impôts. Voilà de
 „ quelle manière se manifeste le bien
 „ public. Grands de la terre ! s'il en est
 „ parmi vous , dans ce siècle où nous
 „ vivons , qui n'aient des yeux que pour
 „ ne point voir , & des oreilles pour ne
 „ pas entendre ; s'il est vrai que vous
 „ ayez un cœur de bronze , & que vous
 „ vous croyez faits pour insulter à l'hu-
 „ manité , & l'avilir ; apprenez qu'un Roi
 „ n'est puissant qu'à la tête d'une nation
 „ généreuse & contente. La nation une
 „ fois avilie , le trône s'affaïsse ; tôt ou
 „ tard éclate une guerre civile , qui dé-
 „ ploye les talens les plus cachés , & crée

„ les ressources les plus inattendues : on
 „ voit des hommes extraordinaires ,
 „ dignes de commander à des hommes ;
 „ c'est un remède affreux , il est vrai ,
 „ mais après la stupeur de l'État , après
 „ l'engourdissement des ames , il est in-
 „ dispensable. La liberté seule enfante
 „ des miracles , elle triomphe de la na-
 „ ture ; elle fait croître des moissons sur
 „ la cime des rochers arides ; elle donne
 „ un air riant aux régions les plus tristes ;
 „ elle éclaire des pâtres , & les rend plus
 „ pénétrants que les superbes esclaves des
 „ cours. Il faut opter , ou d'être heureux ,
 „ ou d'être misérable ; détester l'esclavage
 „ abhorrer la tyrannie , armer son bras
 „ point de milieu ; mourir avec gloire ,
 „ ou vivre malheureux & deshonoré.

Faites-moi la grace , Milord , de me
 marquer sans fard ce que vous pensez de
 cette période. En attendant votre décision ,
 je suis , &c.

L E T T R E V I I I .

Vos couriers sont plus fréquens qu'à l'ordinaire, Milord ; je m'en réjouis , & je sens que je reçois toujours vos missives avec un nouveau plaisir : que j'y reconnois bien cette plume fine & délicate, qui prodigue les éloges avec un art inimitable. Mais ces éloges , que mon ambition dit si haut qu'elle voudroit mériter, ne doivent-ils pas faire bien rougir ma modestie ?

Vous voulez , dites - vous , Milord , faire passer dans la langue angloise , l'apostrophe que j'ai transcrite du livre dont je vous avois parlé , & que j'ai pris la liberté de vous faire parvenir ; mais vous désespérez , ajoutez-vous , de rendre dans votre langue ce morceau de piece oratoire avec l'énergie qu'il renferme dans l'idiome

françois. Cette idée de votre part me rappelle , Milord , ce qu'a dit M. de Voltaire à cette occasion , *qu'il en est de nos traductions comme des revers de tapisserie* où l'on n'apperçoit plus que de grossiers délinéamens. Mais vous savez mieux traduire que cela , Milord , sûrement. Notre commerce épistolaire me fait bien regretter de ne pas savoir votre langue , & me fait bien sentir tout l'avantage que vous avez sur moi , puisque vous parlez & écrivez le françois avec autant de pureté d'élégance & de facilité que si vous étiez né sur les bords de la Loire ; & moi , je ne fais pas un mot d'anglois , qui est votre langue maternelle. Je vous félicite , Milord , du plaisir d'avoir entre les mains l'Espion anglois , & je ne suis pas étonné que vous le dévoriez. Continuez , Milord , plus vous avancerez dans votre lecture & plus vous serez enchanté d'apprendre

& de recueillir tant d'anecdotes si intéressantes pour un philosophe, un politique & un homme avide de nouveautés, & plus vous aurez d'estime pour l'auteur dont je regrette infiniment d'ignorer le nom. Il seroit bien à souhaiter qu'il eût continué d'écrire. Vous me dites, Milord, qu'on n'a pas le talent d'intéresser le public par des productions de cette nature & de ce goût-là dans votre patrie. Vous regrettez, dites - vous ; que vos Littérateurs n'ayent point cette finesse d'expression, & cette délicatesse précieuse, qui caractérisent les Ecrivains françois ; c'est peut-être, Milord, la première fois qu'un Anglois aura rendu justice aux François. Pardon, Milord ; on m'appelle ; je suis obligé de vous quitter brusquement, mais vous ne cesserez pas d'être présent à mon esprit. Je suis.



L E T T R E IX.

QUELLE singularité, Milord ! après avoir cherché si long-tems le *Monarque accompli*, vous m'apprenez que vous l'avez trouvé, dans un jour de chasse, chez un vieux curé Fribourgeois, qui vous a reçu comme un ange. Il ignoroit donc, sans doute, que vous étiez Anglois ; que vous aviez le malheur de croire que Dieu n'est ni du pain ni du vin, & que ces mystères sont . . . Mais j'oublie que ce n'est pas sur la Théologie que roule notre correspondance.

Le bon Curé vous a donc fait remarquer un passage qui l'a si fort scandalisé & qui vous a d'autant plus frappé que l'épion Anglois ne l'a pas rapporté. En effet il est remarquable, car je ne doute pas que ce ne soit le paragraphe que voici :, l'Italie a

„ entiere vous tend les bras , on vient
 „ d'y briser le talisman de l'imbécillité ;
 „ un pontife philosophe travaille à y ren-
 „ verser l'idole de la superstition ; il s'oc-
 „ cupe des moyens d'y éteindre le feu
 „ qu'avoient allumé , pendant un si long
 „ espace de tems , l'enthousiasme & le
 „ fanatisme ; d'un souffle il vient de dissi-
 „ per , comme la poussiere , une société
 „ ennemie de toutes celles qui ne tra-
 „ vailloient pas pour son intérêt secret. Un
 „ petit nombre de sages ramassent , dans
 „ ces contrées si favorisées du ciel , les
 „ tristes débris du trône des Césars vos pré-
 „ décesseurs , pour vous y faire asseoir ;
 „ volez à Rome , montez au Capitole ,
 „ le triomphe vous est assuré ; daignez
 „ vouloir , & l'Empire romain va renaître
 „ de ses ruines , plus florissant qu'il ne fut
 „ jamais. „ C'est donc là le morceau qui
 „ a tant outré le bon Curé du village ; il

ne peut pas se résoudre à pardonner à l'auteur du *Monarque accompli* l'idée de déplacer le St. Pere. Vous ne sauriez vous imaginer, Milord, combien la pétulance & la fureur du bon Prêtre m'ont amusé. Ah ! s'il tenoit ce malheureux Auteur, comme il lui feroit payer cher une assertion si hardie ! Vous me demandez, Milord, si ce n'est point moi qui suis l'auteur de l'esprit de Clément XIV ; vous savez, Milord, que je ne fis jamais d'outrage à la vérité ; vous m'avez deviné ; je suis charmé que cet ouvrage ait mérité vos éloges, malgré que l'Auteur ait été condamné aux anathêmes de Rome & de son Clergé intolérant.

Vous avez raison, Milord, je dois convenir avec vous que l'espion Anglois est un ouvrage unique dans son genre. Ce livre est charmant ; il peint avec tout l'art imaginable les ridicules & les tra

vers des François , en même tems qu'il
prend à tâche de vanger le mérite outragé
& persécuté avec tant d'acharnement.

Je suis, Milord , &c.





L E T T R E X.

AH ! ne le croyez point , Milord ; il est faux que je sois entiché des maximes d'une philosophie mécontente & jalouse , qui , sous prétexte de ramener la justice ou le regne d'Astrée sur la terre , voudroit confondre tous les rangs , pour introduire dans les sociétés civilisées une égalité chimérique , qui ne subsista pas même dans les hordes les plus sauvages. Il y avoit sûrement un peu d'humeur dans les réflexions que vous venez de me faire passer ; d'ailleurs nos principes sont les mêmes , il ne s'agit plus que de nous entendre. Non , Milord , je n'ai point cherché à déprimer la noblesse. Je fais très-bien que , dans la nécessité cruelle qui met si fréquemment les nations en armes , l'on ne doit pas anéantir l'esprit militaire ,

ni arracher à la valeur la considération qui lui est due. Je n'ai prétendu autre chose que rappeler la noblesse à sa véritable origine & à son institution naturelle. Je suis bien persuadé que la justice, toujours unie aux intérêts de l'état, ne peut pas se proposer d'introduire dans les nations une égalité démocratique, qui dégénérerait bientôt en confusion. Je sais que les empires ont besoin de défenseurs animés par l'honneur, de défenseurs à qui l'éducation ait inspiré des sentimens élevés; je conviens qu'ils doivent être récompensés par des distinctions honorables, par la considération publique; en un mot, par des récompenses méritées; mais convenez aussi, Milord, que la justice ne peut pas approuver que la noblesse, elle-même, lorsqu'elle vit dans l'oïveté, jouisse de privilèges onéreux pour le reste des Citoyens, &

ne supporte rien des fardeaux , qui sont ainsi cruellement repoussés sur la partie la plus foible & la plus laborieuse des nations. Le noble qui , par état , est le défenseur de son pays ; le grand , qui donne ses conseils aux Souverains ; le Magistrat , qui consacre ses veilles au maintien de la justice & du bon ordre , sont des Citoyens justement distingués des autres , & qui ne doivent pas être confondus avec le citoyen obscur qui ne rend pas les mêmes services à la patrie. Convenez encore , Milord , que l'équité naturelle , dont les loix sont plus saintes que les folles conventions des hommes , met au néant des privileges accordés par l'injustice , soutenus par la violence & confirmés par les siècles. Le pacte social exige que nulle classe de Citoyens ne s'arroe le droit de tourmenter les autres ; il met le foible sous la sauve-garde

du puissant ; le cultivateur sous la protection de son Seigneur : le château du noble doit être de même que son cœur l'asyle de ses payfans opprimés. Une noblesse vertueuse , citoyenne , éclairée , doit être la protectrice comme le modele des peuples ; ses membres , bien unis , sont de droit les représentans des nations ; voilà pourquoi ils devroient être un rempart que la tyrannie ne pourroit jamais renverser. Je ne crains pas d'être démenti là-dessus par la noblesse Angloise : mais n'a-t-elle aucun reproche à se faire relativement à cet objet ? Convenez donc , Milord , que des nobles , oppresseurs , sans lumieres & sans mœurs , après avoir accablé leurs propres sujets , finissent par être accablés eux-mêmes à leur tour ; n'avez-vous point à redouter cela dans votre isle ? N'est-il pas vrai , Milord , que le rang doit annoncer une supériorité de

vertus , de talens & d'expériences , à
 laquelle font dûs le respect & la confi-
 dération ? N'est-il pas vrai que les grandes
 places annoncent la puissance , la capaci-
 té , la volonté de faire le bien , une auto-
 rité légitime à laquelle , pour leur propre
 intérêt , les hommes sont obligés de se
 soumettre : par conséquent les nobles ,
 les guerriers , les grands , les hommes
 élevés en dignité , ne doivent se distinguer
 que par des vertus & par les connois-
 sances qui conviennent à leur état ; par
 conséquent il leur est défendu de se
 dégrader par une conduite servile , ou par
 des vices capables de les confondre avec
 de vils esclaves , ou avec la plus basse
 populace. Noblesse , Milord , est un mot
 fait pour annoncer le courage , la gran-
 deur d'ame , une volonté ferme & cons-
 tante de maintenir les droits de la société.
 En conséquence , la noblesse , le rang &

la grandeur sont des mots vuides de sens ,
dès qu'ils ne procurent aucun avantage au
public ; ils ne méritent même que le mé-
pris & l'indignation quand les nobles ne
sont que du mal : ne feroit-il donc pas de la
derniere injustice d'exiger pour les digni-
tés , la naissance ou les places , des sen-
timens qui ne sont dûs qu'aux qualités
personnelles que ces mots peignent à
notre imagination. Je ne crains pas d'être
contredit par un noble du premier vol ,
comme vous , Milord , qui êtes un mo-
dèle accompli de toutes les qualités qui
doivent caractériser la vraie noblesse ; mais
en vous rendant justice , Milord , je me
garderai bien d'en dire autant de tant
d'autres nobles Anglois. Je suis avec au-
tant de déférence que de sincérité , &c.



L E T T R E X I.

J E suis charmé, Milord, que vous ayez goûté mes réflexions ; je rends hommage comme vous au *Monarque accompli*, c'est un ouvrage profond de politique & de morale ; c'est un véritable code de l'humanité. Telle est aussi la justice qu'on lui rend assez universellement. Vous me pressez bien vivement, Milord, pour que je vous fasse passer les réflexions que je vous ai promise sur les vices du gouvernement Britannique. Ce n'est pas un petit ouvrage, Milord ; d'autant plus que je m'attends à essuyer bien des objections & des contradictions de votre part. Je me flatte néanmoins de réussir à vous deffiller les yeux, & vous arracher même l'aveu que vous vous rangez de mon avis ; c'est dans cette douce confiance que je suis, Milord.

L E T T R E X I I .

Pour me conformer à vos desirs, Milord, je me hâte de vous satisfaire, & j'entre en matière sans autre prélude que la prière de vouloir bien me suivre avec un peu de patience & de bonté. Pour cet effet, permettez que je remonte à l'origine de votre gouvernement. N'est-il pas vrai, Milord, que Guillaume, Duc de Normandie, ne pouvant s'assurer de la fidélité des Seigneurs Normands qui l'avoient aidé à faire la conquête de l'Angleterre, qu'en les enrichissant des dépouilles des vaincus, leur donna de grandes terres; mais aussi, que, portant dans son nouveau Royaume les loix & le gouvernement auxquels les Seigneurs de son Duché étoient accoutumés, il fut trop jaloux de son pouvoir pour ne pas établir une

subordination plus exacte que celle qui étoit observée auparavant en Angleterre comme en France. Vous n'ignorez pas, Milord , que les principales causes de la foiblesse des successeurs de Hugues Capet , provenoient uniquement de ce que leur autorité ne s'exerçoit que sur des vassaux immédiats , que peu de fiefs relevoient directement de la couronne , & que ces Souverains n'avoient de relation précise qu'avec un petit nombre de Seigneurs ; vous vous rappellerez , en conséquence , Milord , que ces vassaux des Rois de France avoient pour la plupart des forces trop considérables pour qu'ils pussent être forcés à s'acquitter exactement des devoirs auxquels les obligeoient leur foi & leur hommage ; & ce fut pour éviter des inconvéniens si grands & si importans , que Guillaume jugea à propos de partager sa conquête , en la divisant en vass

un très-grand nombre de baronnies , qui
 releverent toutes de lui. Ce fut ainsi que
 tous les Seigneurs de l'Angleterre devin-
 rent ses vassaux immédiats , & que tous
 le reconnurent pour leur Suzerain direct ;
 & c'est par ce moyen , bien digne de re-
 marque de votre part , Milord , qu'aucun
 d'eux en particulier ne se trouva point
 assez puissant pour oser mesurer ses forces
 avec les siennes. A cette sage précaution ,
 Guillaume ajouta celle encore d'inscrire ,
 dans les Chartes d'investiture qu'il leur
 en fit délivrer , les conditions auxquelles
 il conféroit ces fiefs , & s'y réserva par-
 ticulièrement quelques droits de Justice
 & d'inspection. Quoique cette précaution
 fut naturellement une amplification de
 frein à leur égard , il n'étoit cependant
 pas assez fort , assez puissant pour repri-
 mer entièrement l'indocilité des Seigneurs
 vassaux ; ils pouvoient encore se révolter

fans doute ; mais du moins ne pouvoient
 ils pas aspirer à la même indépendance
 qu'affectoient les Seigneurs trop puissans
 qui relevoient du Roi de France. C'est
 pour cela que les Barons d'Angleterre
 faisant des remontrances à Henri III , fu-
 ce qu'il révoquoit les deux célèbres Char-
 tes que *Jean-Sans-Terre* , son pere , avo-
 données à la nation , & que lui-même
 avoit juré d'observer , l'Evêque de Win-
 chester , Ministre de ce Prince , leur ré-
 pondit ; „ que les Pairs d'Angleterre po-
 „ toient leurs prétentions bien haut , &
 „ s'en faisoient beaucoup accroire , s'il
 „ vouloient se mettre sur la même ligne
 „ que les pairs de France ; mais qu'il
 „ avoit une extrême différence entre
 „ les uns & les autres. „

Les choses ont bien changé dès-lors
 Milord , de l'aveu même d'un écrivain
 Anglois , puisque c'est aux Pairs de France

qu'o

qu'on peut véritablement dire aujourd'hui qu'ils s'en font beaucoup accroire , s'ils prétendoient comparer leur autorité à celle des Pairs d'Angleterre.

Seconde Section.

Vous savez , Milord , que les Seigneurs Normands favorisèrent toutes les vexations du nouveau Roi , d'abord pour le mettre en état de faire de plus grandes largesses , mais principalement pour s'autoriser eux-mêmes de son exemple à vexer les habitans de leurs terres ; mais , Milord , une expérience journaliere nous prouve que tout prend fin , qu'il y a un terme à tout ; dès qu'il ne resta plus rien à piller , on sentit la nécessité de recourir aux loix , & d'établir un certain ordre pour affermir des fortunes élevées par des rapines. Qu'en arriva-t-il , Milord ? c'est que l'avarice qui avoit uni les

E

vainqueurs , les divisa bientôt tous. Les Princes étoient persuadés qu'ils avoient trop donné , & que leurs concessions avoient été excessives : les vassaux , au contraire , se croyoient lezés , & trouvoient n'avoir pas à beaucoup près assez reçu. Il en résulta un mécontentement qui n'étoit pas moins grand chez les vassaux , qu'il pouvoit l'être chez le Prince , & comme les successeurs de Guillaume ne tarderent pas longtems à déployer le desir d'abuser de leurs forces , & qu'ils agirent même avec une hauteur dont la fierté des Seigneurs de fiefs dut beaucoup souffrir , ils devinrent bientôt suspects à la nation ; mais comme les Barons étoient trop foibles , chacun en son particulier , pour résister à l'autorité royale , il leur étoit naturel de se réunir & de faire corps ; c'est aussi ce qu'ils firent , & , par un contraste assez singulier , dans

le tems même que les Rois de France combattoient successivement contre différens Seigneurs , & les mettoient aux prises les uns avec les autres dans l'espérance de les abattre les uns après les autres en profitant de leurs divisions , il arrivoit , au contraire , qu'en Angleterre les Rois ne pouvoient tirer aucun avantage de la politique par laquelle Guillaume avoit voulu se rendre puissant , en ne formant que des fiefs peu considérables. Il est même vraisemblable , que , pendant le tems que durèrent toutes ces divisions , les naturels du pays favorisèrent le parti des Barons , & lui donnerent même des secours ; sans quoi , s'ils ne l'avoient pas fait , pourquoi trouveroit-on dans les diverses Chartres que les Seigneurs firent signer à Jean-Sans-Terre , des articles qui établissent les privileges de Londres & de plusieurs autres villes , en tem-

pérant même l'empire des Barons sur leurs sujets ; car , dans ces tems d'usurpations , les mœurs & les principes des grands ne les portoient pas plus qu'aujourd'hui à diminuer leurs droits par générosité ; c'est ce que vous n'ignorez pas , Milord.

Troisième Section.

Les droits du Roi & des barons étoient , comme vous savez , Milord , fixés & déterminés dans la grande *charte* & dans la *charte des forêts* , de même que les immunités de la nation. Mais , par une suite naturelle de la coutume vicieuse de ce siècle d'ignorance & de barbarie , plus on avoit de raisons de ne pas compter sur les loix & sur les traités , & moins on prenoit de précautions & de mesures , pour en assurer l'exécution. Conséquemment à cela , tandis que les succes-

seurs de Jean - sans - terre ne s'occupoient que du soin de violer les deux chartes que la nécessité lui avoit arrachées ; la nation toujours inquiète ne cessa jamais de se plaindre & de demander par ses menaces la réparation des torts qu'on lui avoit faits. Une chose, Milord, qui mérite d'être particulièrement observée , & que comme moi vous voudrez bien s'il vous plaît ne pas perdre un instant de vue ; c'est que l'histoire de l'Angleterre nous présente par tout, que le germe & l'ame de tous les grands évènements qu'on y voit, proviennent presque absolument tous de cette opposition d'intérêt. Vous voudrez bien me dispenser, Milord, d'entrer à ce sujet dans de plus grands détails, convaincu comme je le suis que ces détails vous sont beaucoup plus familiers & mieux connus qu'à moi. Je me contenterai donc de vous faire remarquer à cet égard,

que ce ne fut pendant longtems qu'un flux & reflux de guerres , faites sans habileté , & de traités conclus & signés sans bonne foi , qu'on ne pouvoit appeler alors , comme aujourd'hui , que des men songes politiques. Il résulte donc nécessairement de ce conflit perpétuel , que la nation toujours agitée , parce qu'elle ne fut jamais contente de son gouvernement , en chercha toujours un meilleur sans savoir où le trouver ; & je ne vois pas que l'Angleterre ait retiré d'autre avantage de ses premiers troubles , que celui d'avoir conçu pour la grande charte ce respect , qui , loin de diminuer , s'est conservé d'âge en âge , sans que les plus longues distractions & les plus grandes erreurs politiques aient pu éteindre , pas même altérer , ce sentiment précieux , si je puis m'exprimer ainsi , puisque c'est toujours cette grande charte qui a servi

dès - lors , & qui sert encore de bouffole à la nation , qui , véritablement , lui doit le gouvernement dont elle jouit encore aujourd'hui.

Je ne puis cependant vous dissimuler , Milord , que , quoique la nation Angloise ait de fortes raisons pour se tenir colée avec tant d'attachement à cette grande charte , je suis cependant bien éloigné de la regarder comme le modèle & le chef-d'œuvre de la politique. Je rends justice aux Anglois ; ils se font toujours réunis pour défendre courageusement leur liberté , quand ils l'ont vûe dans quelque danger ; ils ne se font même jamais lassés de combattre pour l'assurer : mais il semble qu'ils auroient dû s'instruire par leurs succès comme par leurs disgraces.

Je conviens , à la vérité , qu'ils n'étoient pas loin d'en recueillir le fruit , lorsqu'ils

s'occupèrent du soin de donner une forme régulière à leur gouvernement ; mais , malheureusement, les prétentions opposées des maisons de Lancastre & d'Yorck faisant oublier les questions de la prérogative Royale , il arriva qu'on ne s'occupait plus que des droits particuliers de quelques princes , qui s'emparaient du trône les armes à la main. L'esprit patriotique fit alors place à l'esprit de parti. Les deux factions eurent pour leurs chefs une complaisance dangereuse , en leur permettant tout pour les faire triompher de leurs ennemis , ou pour les affermir sur le trône.

Les Rois en profitèrent pour franchir les bornes prescrites à leur autorité , ils s'arrogèrent de nouvelles prérogatives ; c'est ainsi qu'insensiblement , & sans même s'en appercevoir , les Anglois se dispo-
soient en quelque sorte à supporter le despotisme de Henri VIII : remarquez

bien, Milord, que sous le regne de ce prince, il y avoit bien une charte, il y avoit bien un parlement : il semble donc que les volontés du monarque devoient être soumises à la revision des deux chambres assemblées avec appareil, & sans la ratification desquelles aucun règlement ne pouvoit avoir force de loi. Cependant, Milord, y a-t-il un seul peuple dont l'histoire présente une suite de bassesses, de cruautés, de tyrannies & d'atrocités plus effrayantes & plus épouvantables que la vôtre à cette époque.

Quatrieme Section.

Je fais, Milord, que les grandes affaires de l'Europe auxquelles l'Angleterre prit part, l'empêcherent de s'occuper alors de ses affaires domestiques. Cela joint aux querelles de Religion, occasionnées par la nouvelle doctrine de Luther, forma une

révolution dont il résulta deux partis ,
 pour le moins autant animés l'un contre
 l'autre que l'avoient été la *Rose blanche* &
 la *Rose Rouge* ; partis , qui furent tous
 les deux également disposés à sacrifier la
 cause publique à leurs intérêts particuliers ,
 si nous devons en croire Rapin Thoiras ,
 dont vous voudrez bien , Milord , que je
 mette sous vos yeux ce qu'il dit à cette
 occasion.

„ Comme Henri VIII tenoit une
 „ espèce de milieu entre les novateurs
 „ & ceux qui étoient attachés à l'ancienne
 „ doctrine , personne ne pouvoit se per-
 „ suader qu'il put demeurer longtems
 „ dans cette situation ; ceux qui sou-
 „ haïtoient la réformation , craignoient
 „ ne pouvoir mieux faire que de lui
 „ complaire en toutes choses , afin de
 „ pouvoir le porter par degrés à la
 „ pousser plus avant ; tout de même , les

„ partisans de l'ancienne religion , voyant
 „ de tels commencemens , craignoient
 „ qu'il n'allât plus loin , & que leur
 „ résistance ne lui fit plutôt achever son
 „ ouvrage. Ainsi , chacun des deux par-
 „ tis s'efforçant de le mettre dans ses
 „ intérêts , il en résultoit pour lui une
 „ autorité , dont aucun de ses prédéces-
 „ seurs n'avoit joui , & qu'il n'auroit pu
 „ usurper dans d'autres circonstances sans
 „ courir risque de se perdre.

On ne peut disconvenir que ce furent
 les mêmes causes qui favoriserent les en-
 treprises d'Edouard & de la Reine Marie ,
 qui , en défendant avec chaleur la reli-
 gion qu'ils professoient , étoient bien sûrs
 d'avoir pour eux un parti considérable
 qui les protégeoit , & leur permettoit de
 faire de nouvelles entreprises , souvent
 même contraires aux loix. Les ancien-
 nes mœurs ne subsistoient plus , & les

soins de la liberté & du gouvernement étoient d'autant plus négligés , que les Anglois commençoient à s'occuper sérieusement du commerce & des établissemens qu'ils formoient dans le nouveau monde. On crut enfin respirer après les regnes trop durs qu'on avoit éprouvés , & contre lesquels on s'étoit contenté de murmurer ; on se crut même trop heureux d'obéir à Elisabeth , princesse aussi jalouse de son autorité qu'aucun tyran , mais assez éclairée pour savoir que la puissance se perd elle-même si elle ne s'établit pas avec les plus grands ménagemens. En effet , ce furent la prudence & le courage d'Elisabeth qui la firent respecter : les Anglois étoient sans doute bien loin de prévoir alors , que cette princesse s'arrogeoit certaines prérogatives dont ses successeurs abuseroient immanquablement ; ou si , du moins, ils le prévi-

rent , ils crurent sans doute que ces prérogatives étoient nécessaires pour l'affermissement de la tranquillité publique , dans un tems où l'Angleterre étoit en proie au fanatisme de quelques citoyens , qui ne respiroient que le trouble , & qu'elle avoit affaire au-dehors à des ennemis très-puissans. La nation Angloise , jusqu'au regne de Henri VIII, n'avoit combattu que pour le choix de ses tyrans. Il est vrai , & j'en conviens franchement , qu'en même tems qu'elle en faisoit choix , elle se préparoit à les combattre un jour , à les punir, ou à les chasser. Je rends justice , Milord , à votre nation ; elle a connu la premiere injustice & le néant du pouvoir ecclésiastique , les limites de l'autorité royale , & les abus du gouvernement féodal. Si les Rois d'Angleterre se sont crus longtems absolus , c'est parce que tous ceux de l'Europe l'étoient. Jacques I , prince foible ,

& qui craignoit par conféquent de voir échapper fon autorité de fes mains , attachoit un pouvoir fans limites à la monarchie , de la meilleure foi du monde. Il avoit puisé dans la lecture de quelques théologiens , cette hérésie politique dont il faisoit fes délices , *qu'il ne tenoit son autorité que de Dieu* ; il s'en croyoit le vicaire , bien perfuadé qu'on ne pouvoit mettre des bornes à fa puiffance fans commettre un facrilege. Votre Roi d'aujourd'hui , Milord , n'auroit-il point peut-être la même façon de penfer ? C'est le reproche qu'une partie de l'opposition lui a fait plus d'une fois publiquement ; & ce pourroit bien ne pas être tout-à-fait fans fondement.

- Souffrez , Milord , que je mette à cette occasion fous vos yeux un trait particulier du *Monarque accompli* , . . . , La souveraineté , y est-il dit , réside origina-

rement dans le peuple , & dans cha-
 que particulier par rapport à foi-mé-
 me ; c'est donc le transport & la réu-
 nion de tous les droits particuliers dans
 la personne du souverain , qui le conf-
 titue tel , & qui produit véritablement
 la souveraineté. Il n'est donc pas vrai
 qu'un gouvernement , qui réside tout
 entier dans la main d'un seul , ne peut
 avoir pour loi fondamentale que la
 volonté d'un seul..... Il est faux que
 Dieu soit la cause immédiate de la sou-
 veraineté : ce sentiment n'a de fonde-
 ment que dans l'adulation & dans la
 flatterie , par laquelle , pour rendre l'au-
 torité des souverains plus absolue , on
 a voulu la rendre entièrement indé-
 pendante de toute convention humai-
 ne ; d'où il résulte que tout monarque ,
 qui prétend ne devoir rendre compte
 de sa conduite qu'à Dieu seul , vomit

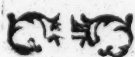
& qui craignoit par conséquent de voir échapper son autorité de ses mains , attachoit un pouvoir sans limites à la monarchie , de la meilleure foi du monde. Il avoit puisé dans la lecture de quelques théologiens , cette hérésie politique dont il faisoit ses délices , *qu'il ne tenoit son autorité que de Dieu* ; il s'en croyoit le vicaire , bien persuadé qu'on ne pouvoit mettre des bornes à sa puissance sans commettre un sacrilege. Votre Roi d'aujourd'hui , Milord , n'auroit-il point peut-être la même façon de penser ? C'est le reproche qu'une partie de l'opposition lui a fait plus d'une fois publiquement ; & ce pourroit bien ne pas être tout-à-fait sans fondement.

- Souffrez , Milord , que je mette à cette occasion sous vos yeux un trait particulier du *Monarque accompli* , . . . , La souveraineté , y est-il dit , réside origina-

rement dans le peuple , & dans cha-
 que particulier par rapport à foi-mê-
 me ; c'est donc le transport & la réu-
 nion de tous les droits particuliers dans
 la personne du souverain , qui le conf-
 titue tel , & qui produit véritablement
 la souveraineté. Il n'est donc pas vrai
 qu'un gouvernement , qui réside tout
 entier dans la main d'un seul , ne peut
 avoir pour loi fondamentale que la
 volonté d'un seul..... Il est faux que
 Dieu soit la cause immédiate de la sou-
 veraineté : ce sentiment n'a de fonde-
 ment que dans l'adulation & dans la
 flatterie , par laquelle , pour rendre l'au-
 torité des souverains plus absolue , on
 a voulu la rendre entièrement indé-
 pendante de toute convention humai-
 ne ; d'où il résulte que tout monarque ,
 qui prétend ne devoir rendre compte
 de sa conduite qu'à Dieu seul , vomit

„ un blasphème qui outrage Dieu & le
 „ hommes , & dégage sur le champ ses
 „ sujets du serment de fidélité , ou qui
 „ plutôt , les arme contre lui ; parce
 „ que , dans ce moment , il ravit toutes
 „ les portions de liberté qui lui étoient
 „ confiées ; il usurpe le dépôt sacré de
 „ chaque particulier , pour ne lui laisser
 „ que des fers & des chaînes. „

Si je ne me fais pas illusion , je soup
 çonne fort que les vérités frappantes &
 allarmantes , pour les Tibere & les Né
 ron , que je viens d'étaler , fixeront avec
 justice toute votre attention. En atten
 dant le résultat de vos réflexions , je suis
 Milord.



L E T T R E X I I I .

JE vous demande bien pardon , Milord , si je ne vous fais pas passer sur le champ les éclaircissemens que vous me demandez sur l'origine des sociétés & sur le pacte social ; cela m'écarteroit trop de mon sujet : n'auriez-vous point peut-être quelque intérêt secret à n'être pas éclairé sur les vices de vos constitutions nationales , Milord ! Je vous soupçonnerois presque d'être royaliste : si je ne faisois pas parfaitement que vous regorgez , en quelque maniere , de biens & de richesses , je serois tenté de croire que vous visez à être corrompu par votre monarque ; vous m'entendez , Milord ; quoiqu'il puisse en être , il faut que vous avaliez la pillule ; daignez donc me suivre , je vous prie , & ne perdez pas

de vue ce qui a précédé la question que je développe , & qui me paroît devoir piquer sûrement la curiosité de vos compatriotes ; je vais donc reprendre , Milord , le fil de mes idées.

Cinquieme Section.

Pour donc revenir sur mes pas , Milord ; je crois vous avoir fait remarquer que Jacques I se croyoit despote en toute plénitude de pouvoir ; & qu'il se regardoit comme le vicaire de Dieu sur la terre , de la meilleure foi du monde ; j'ajouterai même qu'il manifesta cette idée avec une telle franchise , avec une simplicité tellement aveugle , qu'elle ne lui laissa pas même assez de défiance sur ses prétentions, pour s'apprêter à les appuyer d'avance par la force ; & qu'il fut , enfin , si bien entretenu dans cette illusion par son clergé & ses propres courtisans , qu'il

persévéra jusqu'à la mort dans cette hérésie politique. Jacques I mourut donc plein d'estime de lui-même & de sa puissance , mais méprisé de la nation Angloise qui avoit reconnu la foiblesse d'un prince qui n'avoit su qu'apprécier ses forces , sans avoir l'énergie d'en faire usage. Permettez à présent , Milord , que je vous fasse remarquer quelles furent les causes qui favorisèrent les progrès du despotisme de ce foible monarque. En remontant aux tems qui précéderent son regne , nous voyons que les Anglois , distraits , occupés par les querelles des prêtres , par de nouveaux plaisirs , & peut-être principalement par le luxe , ne s'occupoient point de leur liberté avec cette chaleur , avec cette inquiétude pour l'avenir , qu'ils y apportèrent dans la suite. Ils n'avoient encore alors aucune idée nette des principes du droit naturel , & de la nature des loix ;

ils étoient même fort peu instruits de leurs antiquités ; se laissoient mollement gouverner par des exemples & des usages ; & ne se doutoient pas même que l'injustice & l'audace des derniers princes pourroient un jour , sous le nom de prérogative , devenir des titres pour leurs successeurs. Une chose incroyable même , & que vous aurez peine à combiner , Milord ; c'est que , par la disposition des esprits , ce furent bien la faiblesse même & la timidité de Jacques I qui favorisèrent les progrès du despotisme ; mais ce furent elles aussi qui l'empêcherent sans doute de se fixer à quelque'une de ces entreprises hardies & tranchantes , qui auroient probablement retiré les Anglois de leur assoupissement. Je crois devoir , Milord , vous faire encore remarquer , que si les querelles de religion avoient beaucoup contribué à étendre la prérogative

royale, elles ne tardèrent pas non plus à réparer tous les torts qu'elles avoient fait à la liberté. Une nouvelle secte, composée d'hommes austères & rigides, voyoit avec indignation, dans l'Eglise d'Angleterre, ces restes de la hiérarchie & des cérémonies de la religion romaine, que la Reine Elisabeth y avoit laissé subsister. En conséquence, les presbitériens, uniquement occupés du soin de se vanger de la haine que le Roi leur témoignoit, firent naître un nouvel esprit dans la nation Angloise. Un des effets de cette vengeance fut de joindre des questions de politique aux questions de théologie. En effet, ils portèrent alors des regards inquiets jusques sur la conduite du prince, osèrent lui demander quel étoit le titre de ses droits, & eurent la hardiesse de les discuter. Mais il est indispensable de remarquer, Milord, que jamais les presbitériens n'au-

roient réuffi à lever le voile myftérieux fous lequel fe cachoit la majefté royale , non plus qu'à remplir le cœur de leurs compatriotes du bel enthoufiafme de la liberté , s'ils n'avoient retiré de la poulfiere des archives cette *grande charte* , qu'on ne connoiffoit plus que de nom , & qui , cependant , avoit fervi pendant fi longtems de loi fondamentale aux Anglois. Je conviens bien , Milord , que de fimples raifonnemens n'auroient pu frapper que très-foiblement les efprits ; mais la vue de la grande charte exalta les ames ; on fut généralement indigné de voir combien tous les ordres de l'Etat avoient dégénéré : on n'envisagea plus le monarque que comme un ennemi domeftique , qui avoit fouftrait à la nation de quoi aggrandir fon autorité particuliere , pour étendre fon pouvoir aux dépens de chaque Anglois. Bientôt on rendit à *l'ancienne charte*

toute son autorité , & chaque citoyen
 put y lire , put y apprendre ce qu'il de-
 voit être. Qui pourroit croire , Milord ,
 ce que vous ne manquerez pas d'observer
 fans doute ? Que les communes ignoroient
 depuis longtems leur pouvoir ; qu'elles en
 étoient même si peu instruites , que quand
 les parlemens étoient prolongés au-delà
 d'une session , le chancelier ne faisoit
 aucune difficulté d'appeler par ses lettres
 de nouveaux membres à la place de ceux
 qu'il jugeoit arbitrairement hors d'état de
 s'y rendre. Mais après un peu d'étude
 de la grande charte , il survint bien des
 changemens ; on força la cour à renon-
 cer à cette prérogative usurpée ; les com-
 munes s'établirent les seuls juges de la
 validité des élections , & s'arrogèrent en
 sus le droit de punir les juges mêmes à
 la poursuite desquels on oseroit arrêter
 un de leurs membres , & tous ceux qui se

seroient chargés de l'exécution d'un pareil arrêt. Bientôt après on vit du plus mauvais œil la cour de *haute commission* établie par Elisabeth, cette cour tyrannique dont les juges, nommés par le Roi, décidoient arbitrairement de toutes les affaires ecclésiastiques : on murmura hautement contre certaine juridiction portant le titre de *chambre étoilée*, composée de juges tirés du conseil du prince, & qui exerçoit un pouvoir purement arbitraire dans les matieres civiles ; cette tyrannie, qui s'exerçoit sous le masque illusoire mais dangereux de la justice, revolta tous les esprits ; & ce tribunal odieux fut détruit. C'est ainsi, Milord, que votre nation s'éclaira sur le passé ; voilà ce qui la rendit plus fourcilleuse, plus précautionnée & plus circonspecte sur l'avenir ; & ce ne fut plus dès-lors avec la même complaisance, la même facilité

qu'auparavant, qu'on accorda des subsides. Enfin, la véritable époque de la liberté Angloise, fut le bill passé l'an 1624, qui donnoit à chaque citoyen la liberté plénier de faire tout ce qu'il jugeroit à propos, pourvu qu'il ne fît tort à personne. Dès cette mémorable époque, le citoyen ne dut plus répondre de sa conduite qu'à la loi, & la loi ne fut plus soumise, ni à la prérogative royale, ni à aucune autorité quelconque. Je ne finirois plus, Milord, si je descendois dans le détail de tous les établissemens, de toutes les loix & de tous les réglemens que firent les Anglois pour rapprocher leur constitution de *la grande charte* ; mais je ne puis me dispenser de vous faire observer, que, sans le zèle des presbitériens à prêcher, à étendre leurs opinions théologiques, il est à présumer que cet esprit de liberté, qu'ils avoient inspiré pour se

venger d'un gouvernement qui leur étoit opposé , n'auroit produit qu'une effervescence passagere : oui , Milord , il est probable que , sans leurs principes politiques , il n'auroit résulté de leur haine contre l'épiscopat & contre les cérémonies superstitieuses de l'église Anglicane , que des guerres inutiles ; & que le fanatisme eut fait répandre le sang à grands flots , sans avoir cimenté l'érection d'un gouvernement aussi respectable que sage.

Sixieme section.

Je ne puis trop vous le répéter , Milord ; votre nation doit une reconnoissance infinie aux *puritains* , cette secte formée des plus ardens presbitériens , qui , sans ménagement pour les évêques & pour le monarque , visèrent également à la destruction de l'episcopat & à l'anéantissement de la royauté. Vous avez lu ,

cela n'est pas douteux, Milord, l'histoire de la maison Stuart par Mr. Hume, l'un de vos historiens philosophes : n'y avez-vous pas remarqué, Milord, que le fanatisme & la liberté se prêtent toujours une force mutuelle ; que l'un se soutient constamment par l'autre, & que sans ce secours réciproque, les Anglois ne seroient jamais parvenus à recouvrer leur liberté.

Rappelez-vous, Milord, les événemens de cette guerre mémorable, qui ne fut terminée que par la mort tragique de Charles I, ce Roi de la Grande-Bretagne à qui Cromwel fit trancher la tête sur un échaffaud : époque qui devoit faire trembler jusques sur le trône votre Monarque d'aujourd'hui, s'il étoit assez heureux pour raisonner philosophiquement. Oui, Milord, je le répète, la fin tragique de l'infortuné Charles, & la tyrannie de Cromwel... Quelle matiere aux retours les

plus sérieux sur lui-même ! Quelle leçon pour lui & pour tous les Princes qui se laissent enivrer par la fortune ! mais quelle leçon encore pour les peuples ; pour cette partie malheureuse de l'humanité , presque toujours opprimée par ceux qui devroient n'avoir d'autres loix que de la défendre. Vous vous imaginez , Milord , qu'autant en pend à l'oreille des braves Américains qui ont fécoué le joug de votre gouvernement : vous aimez à vous persuader qu'ils gémissent déjà sous le sceptre de fer du *Congrès* , & que ce sceptre s'appesantissant toujours de plus en plus , leur fera regretter un jour les fers & les chaînes que leur préparoit la mere patrie. Quelle erreur , Milord ! & que je suis loin de croire & de prévoir l'ombre même d'une chose pareille. Croyez bien , Milord , que jamais les habitans des colonies Angloises , n'auroient pensé à fécouer le joug de la

mere-patrie , s'ils n'avoient pas éprouvé
 que celle-ci tendoit à les fucer jusqu'à
 extinction , & ne les avoit réduit à la
 triste alternative de véger dans les fers
 & dans la dernière des misères , ou d'ar-
 mer leur bras pour défendre leur vie , leurs
 biens & leur liberté. Eh ! comment pour-
 roit-on prétendre que des peuples si cruel-
 lement tourmentés pussent aimer un joug
 qui les écrase ? Comment espérer qu'ils se
 pussent croire liés par l'intérêt ou par des
 devoirs avec de si durs oppresseurs ? Quoi !
 Milord , au premier murmure que leur ont
 arraché la misère , le désespoir & l'oppres-
 sion ; le parti ministériel aura crié à l'infidé-
 lité , à la révolte , à la rebellion ; il aura
 couvert leurs champs d'armées destinées à
 les détruire par le fer & par le feu ; à la suite
 des ordres les plus atroces , ils auront été
 égorgés comme des agneaux , on aura bû
 leur sang , on l'aura versé à grands flots , &

la plainte même pourroit leur être interdite. Non , Milord , vous ne me ferez jamais croire que vous n'êtes pas trop raisonnable pour ne point convenir qu'on a forcé ces pauvres malheureux à combattre en désespérés , & à ne céder la victoire aux auteurs de leurs maux , qu'au prix du sang & des larmes de leurs tyrans , disons mieux , de leurs cruels bourreaux. Et je ne saurois assez le répéter à toutes les nations opprimées : „ Peuples malheureux ! pour qui l'on forge des fers d'une „ trempe si dure & si particuliere ; sachez „ au besoin égorger les monstres qui dévorent vos substances ; ou si la fortune „ vient à tromper votre valeur , prenez , „ du moins , si bien vos mesures, que vous „ ne périssiez pas sans vengeance. Combattez en désespérés , & ne cédez la victoire aux auteurs de vos maux , qu'au prix de leur sang , & qu'après avoir

ter. porté dans la plupart des maisons de
 er. ces hommes barbares , bien des sou-
 rop. pirs , du deuil & des larmes. Vous , bra-
 u'on. ves insurgens de l'Amérique ! extermi-
 om. nez donc vos tyrans , & que telle soit
 vic. désormais votre devise : *Salus populi*
 u'au. *suprema lex esto*. Les Rois trembleront
 ans, devant vous , & vous ne tremblerez
 aux. devant personne. „

utes. Je ne crois pas me tromper , Milord ;
 heu. mais , j'ai bien des raisons de présumer que
 une. la guerre allumée par le parti ministériel
 chez. de votre nation contre les insurgens ,
 i dé. continuée , poussée avec tant d'atroci-
 tunc. té , se terminera inmanquablement par
 nez. la fin tragique de votre Monarque : ne
 vous. vous le dissimulez point ; la plus saine
 om. partie des Anglois , celle qui réfléchit le
 z la. plus , & qui n'est pas en petit nombre ,
 u'au. gémit de s'appercevoir que la voix de
 voir. la liberté ne peut plus se faire entendre

men

ment de cette tragédie fera indubitablement marqué par quelque fameux attentat ; je n'en prévois pas les suites ; mais , en fait de politique , vous ne l'ignorez pas , quand on a une fois les données , il n'est pas aussi difficile que le croit le vulgaire , de produire la solution des problèmes, Vous me taxeriez d'imprudence si je parlois plus clairement ; la fin de cet article vous donnera sans doute beaucoup à penser , Milord.

Septième Section.

QUOIQUE il puisse en arriver , Milord , je fais bien des vœux pour le bonheur de votre nation ; mais j'en fais beaucoup aussi pour que l'amour de la liberté produise en Angleterre des effets aussi merveilleux , qu'à l'époque où la nation Angloise assura la sienne en sacrifiant Charles I à l'hypocrite Cromwel. Vous vous rap-

pellerez , Milord , que l'enthousiasme de
 la liberté fit alors de tels progrès , que ni
 les malheurs de la guerre , ni même le
 rappel du soutien de la maison Stuart ,
 proclamé aux cris de joie du peuple An-
 glois , ne furent pas capables de l'étouffer
 jamais. Ce fut envain que Charles II con-
 voqua , en son propre nom , cette assem-
 blée du parlement , où celui-ci eut la bas-
 sesse de se déclarer coupable de revolte &
 du crime de leze-Majesté ; ce fut envain
 que ce Parlement déclara que nuire au
 Roi , le déposer , ou prendre les armes
 contre lui , étoit un crime de haute tra-
 hison ; ce fut envain que ce même Parle-
 ment affecta de reconnoître qu'aucune
 des deux chambres , ou les deux réunies ,
 ne possédoient aucune autorité indépen-
 damment du Roi ; l'autorité arbitraire n'en
 fut pas moins s'appée jusques dans ses fon-
 demens. A cette époque , encore , la na-

tion n'osoit avouer ni défavouer ses représentans ; les Républicains étoient forcés de se taire , mais ils ne pouvoient , mais ils ne vouloient plus s'assujettir qu'à des loix conformes à *la grande Charte* ; frémissant de colere dans le secret , ils attendoient le moment d'oser se montrer & de faire face.

Le grand nombre de sectes que nourrissoit l'Angleterre dans son sein , ne voyoient toutes , les Catholiques exceptés , qu'avec les yeux de l'indignation , sur le trône , un Prince dont la religion leur étoit suspecte , puisque c'étoit la confession Romaine qu'on le soupçonnoit d'avoir embrassée. Toutes ces têtes échauffées , tous ces enfans du fanatisme en délire , étoient désespérés que le Duc d'Yorck , son héritier présomptif , eût l'audace d'en faire publiquement profession. Les mœurs s'alteroient & se dégradoient. Charles II

faisoit figurer à sa Cour des vices qui n'étoient propres qu'à faire des esclaves. Les partisans de l'ancienne liberté gémissaient en secret , & ne pouvoient se consoler que par l'espérance que la religion produiroit tôt ou tard une nouvelle révolution. Les conversations journalières rouloient sur cette intolérance cruelle , qu'on reprochoit depuis plus d'un siècle à l'Eglise Romaine. Les Indépendans , les Presbytériens , les Épiscopaux avoient le même intérêt de ne point obéir à un Roi Catholique ; mais , heureusement pour le Prince , tous ces sectaires étoient divisés par leurs anciennes haines , & n'osoient se fier les uns aux autres. Cependant , si la Cour avoit eu la prudence de les tenir séparés , la politique plus adroite des Républicains eut celle de les réunir ; alors chaque secte se crut intéressée à favoriser la révolution qu'on méditoit dans le secret.

Dans ces circonstances, Jaques II, entouré d'amis imprudens & de catholiques emportés, se laissoit aller presque journellement à de nouvelles injustices ; il ne s'appercevoit point qu'on ne les souffroit avec une patience simulée, que pour l'encourager à en commettre de plus grandes, le rendre toujours plus odieux, & hâter ainsi sa perte.

Le moment où ce prince se flattoit & comptoit de toucher au pouvoir absolu, fut celui où le prince d'Orange, à qui l'on avoit promis & destiné la couronne, fit une descente inopinée en Angleterre pour l'en chasser.

Que de révolutions, Milord ! je vous laisse le soin d'en rechercher & la cause & l'esprit.

Huitieme Section.

Nous arrivons enfin, Milord, à l'épo-

que de l'établissement d'une liberté moins agitée. Le parlement assemblé le 22 janvier 1689 déclara ; que *le prétendu pouvoir de dispenser des loix ou d'en suspendre l'exécution par l'autorité royale , sans le consentement du parlement , étoit contraire aux loix & à la Constitution d'ANGLETERRE.* On enleva à la couronne le droit qu'elle s'étoit attribuée de créer des commissions ou des cours de justice , & il fut ordonné que , dans les procès même de haute trahison , on ne prendroit les jurés que parmi les membres des communautés. La couronne faisoit ci - devant , sous prétexte de quelque prérogative royale , toutes fortes de levées d'argent , qu'elle prévoyoit que le parlement auroit sûrement refusées : on se hâta de les proscrire , & l'on arrêta que désormais le Roi n'en pourroit faire aucune que pendant le tems , & de la maniere

que le parlement l'auroit ordonné. Tout Anglois fut autorisé à présenter des *pétitions* au Roi ; on déclara contraire aux loix toute poursuite ou tout emprisonnement à ce sujet ; il en fut de même de toute levée ou entretien d'une armée dans le royaume, en tems de paix, sans le consentement de la nation. On assura la liberté de l'élection des membres du parlement. On ordonna que les discours & les débats du parlement ne seroient ni recherchés ni examinés par aucune cour, ni dans aucun autre lieu que dans le parlement même. Il fut défendu d'exiger des cautionnemens excessifs, d'imposer des amendes exorbitantes, ainsi que d'infliger des peines trop dures. Telle est Milord, ce que l'Angleterre appelle sa loi fondamentale. Il est indubitable que voilà des bornes bien clairement prescrites à l'autorité royale, & que si le prince les

respecte, la nation fera très-véritablement, rez
 très-certainement libre. Mais, Milord, hau
 voudriez-vous avoir la bonté de me dire équ
 quel garant a la nation que le prince bal
 obéïra invariablement à la loi. Je n'ignore cur
 pas que plusieurs écrivains célèbres, & vou
 particulièrement l'illustre auteur de l'Es pré
 prit des loix, dont je respecte l'autorité men
 avec la vénération qui lui est due, ont pui
 prodigué des éloges à votre constitution ont
 nationale. Mais souffrez que je vous dise, jusq
 Milord, avec toute la franchise que vous &
 me connoissez, que l'état actuel de la con
 constitution Angloise, cet objet des hom- bin
 mages de l'illustre Montesquieu, est dans Mil
 un période de violence qui ne sauroit être Ang
 de longue durée encore. Oui, Milord, vern
 plus j'emploie d'attention à examiner vo- part
 tre constitution nationale, & plus je me train
 persuade que l'ouvrage de la liberté n'y ner
 est qu'ébauché. Trois puissances, me di- de I

nt, rez-vous, fans doute, le roi, la chambre-
 d, haute, & les communes se tiennent en
 lire équilibre, se temperent mutuellement, se
 nce balancent respectivement, fans qu'au-
 ore cune puisse abuser de ses forces. Mais je
 & vous dis, moi, Milord, que cet équilibre
 'Es prétendu des pouvoirs n'est qu'une chi-
 rité mere; que cette balance entre les trois
 ont puissances, ou plutôt la faculté qu'elles
 tion ont d'éprouver des chocs réciproques,
 lise, jusqu'à ce que la prépondérante renverse
 vous & écrase les autres, est le fruit des cir-
 e la constances & non pas d'une sagesse com-
 om- binée, ou d'un choix réfléchi. Dites-moi,
 dans Milord, quelles sont les mesures que les
 être Anglois ont prises pour mettre le gou-
 ord, vernement à l'abri de toute atteinte de la
 r vo- part du roi? Ne diroit-on pas, au con-
 e me traire, qu'ils n'ont rien négligé pour don-
 é n'y ner au prince toute la puissance en vertu
 e di- de laquelle il pouvoit se flatter de deve-

nir plus puissant encore. Ne pourroit-on pas ajouter même, qu'ils ne gênent ses passions que pour les irriter davantage. Je vous le demande, Milord ; si l'équilibre des différens pouvoirs est véritablement établi sur de justes proportions, pourquoi donc ces allarmes toujours renaissantes de la nation ? Pourquoi ces plaintes continuelles contre le ministère, toujours accusé de trahir son devoir ; ce qui, Milord, n'arrive en effet que trop souvent. Je vous ai prévenu que vous deviez vous attendre à des vérités allarmantes ; en conséquence, Milord, je ne crains point de vous dire que le gouvernement de l'Angleterre est si propre par lui-même, tend avec une telle facilité au despotisme, que la moindre circonstance favorable à ce système, donne à l'autorité arbitraire tout le pouvoir, toute l'aisance de s'y glisser très-facilement, sans même rien changer dans

les formules extérieures ; tellement que le tyran le plus absolu pourroit prendre la place du roi le plus gêné , sans que la nation pût s'appercevoir de la moindre différence entre les titres , les procédés , les pouvoirs de la veille , & ceux du lendemain.

Le fondement du gouvernement Anglois est tellement despotique , qu'il est de principe en Angleterre , que le roi est toujours innocent ; qu'on ne peut le citer devant aucun tribunal ; & que la loi ne peut prononcer aucun jugement contre lui ; il est donc , rien n'est moins douteux , pour le moins aussi infallible que le pape.

Un autre principe encore consacré en Angleterre ; c'est que le roi ne peut pas faire mal , qu'il ne peut jamais faire tort à ses sujets , & que les ministres seuls peuvent être coupables des méprises ou des usurpations de la couronne ; mais ,

Milord, ne falloit-il donc pas, en conséquence, mettre le roi dans l'heureuse impuissance d'être coupable? Ne falloit-il pas diriger toutes ses passions vers le bien public? Ecarter de sa personne toutes les tentations possibles; empêcher, sur-tout, qu'il n'eût des intérêts différens de ceux de ses sujets? Tel étoit, Milord, le seul moyen de fermer la porte à tous les abus qu'entraîne l'impunité. Je sens bien que vous me direz que les ministres de votre roi répondent de sa conduite sur leur tête; qu'ils sauront bien le contenir dans le devoir. Vous ne manquerez pas d'ajouter que vos insulaires ont bien tranché la tête à un de leurs rois; mais, Milord, ont-ils jamais pendu aucun ministre d'Etat? du moins que je sache, car je n'en connois aucune anecdote dans toute votre histoire.... Or, dites-moi, je vous prie, quand un prince ne connoît point

le juge, combien ne lui reste-t-il pas de
 moyens pour sauver ses complices & tous
 les instrumens de son ambition? Est-il
 donc présumable que ses ministres ne fer-
 ront pas toutes ses passions, puisqu'ils
 en attendent leur fortune? En un mot,
 Milord, quelle force, quel crédit ne doit
 pas avoir un roi qui a sous ses ordres une
 milice toujours subsistante, dont il dispose;
 surtout s'il possède des revenus immenses,
 avec lesquels il achettera des amis; &
 surtout, s'il peut distribuer des charges,
 accorder des honneurs, donner des di-
 gnités, moyens par lesquels il corrompra
 nécessairement la vertu, les loix, la jus-
 tice. Les rois, dans d'autres monarchies,
 peuvent être corrompus; ils corrompent
 en Angleterre; c'est eux-mêmes qui y font
 le métier de corrupteurs. Un écrivain phi-
 losophe & politique (M. Hume) a sou-
 tenu que cette corruption étoit nécessaire

pour arrêter la pente du gouvernement vers la démocratie, & que le peuple deviendrait trop puissant en Angleterre, si le roi n'achetait pas les communes. Je respecte l'autorité de cet homme célèbre qui connaissait bien, sans doute, la constitution de son pays ; je rends certainement hommage à ses talens, mais je ne saurois, Milord, me ranger à son avis.

Neuvième Section.

Je suppose pour un moment, Milord, que votre constitution nationale n'ait aucun de cette espèce de vices qui ramènent la principale autorité dans les mains du roi ; ne suffit-il donc pas à sa puissance de convoquer, d'ajourner, de séparer & de casser à son gré le parlement, pour qu'il n'y ait aucun équilibre réel entre lui, la chambre haute & les communes ? Que de choses ! Milord, le roi peut sans le parle-

ment, & celui-ci, au contraire, ne peut
 rien sans le roi : où donc est, Milord,
 cette balance à laquelle vous attribuez si
 gratuitement tant d'effets salutaires ? Le
 roi peut bien suspendre l'action du parle-
 ment, mais le parlement ne sauroit, n'a
 aucun moyen de contraindre le roi à don-
 ner son consentement aux bills qu'on lui
 propose : quelle est cette égalité, Milord,
 que vous le demande ? Du moment, donc,
 que ces puissances sont inégales, la plus
 considérable ne doit-elle pas augmenter
 tous les jours ses droits ? Qui pourroit
 en empêcher ? Je conviens avec vous,
 Milord, qu'on ne peut contraindre les
 Anglois d'obéir à une loi qu'ils n'auroient
 pas faite, & cela par une suite de la forme
 de leur gouvernement ; mais ne trouvez-
 vous pas aussi que les Anglois ne sont pas
 du-tout maîtres d'avoir une loi qu'ils de-
 siroient ; convenez-donc, Milord, que

ce n'est jouir que d'une demie liberté.

Pourriez - vous m'expliquer, Milord, comment il peut n'être pas pernicieux à un Etat, que la puissance législative, qui doit en être l'ame, soit subordonnée à la puissance exécutive. Permettez - moi de supposer un moment, que George III, votre roi, portât aujourd'hui atteinte à la liberté nationale, soit en ne convoquant pas le parlement, soit en l'achetant, pour en faire le ministre de ses volontés : je vous le demande, Milord, par quelle voie légale pourroit-on s'opposer à ses entreprises ? Si les Anglois n'en ont point d'autre que des *pétitions*, des *adresses* ou des prières, n'est-ce pas un vice énorme dans leur gouvernement ; vice qui en causera tôt ou tard la ruine ? Et si les Anglois n'employent pas la force, ne seront-ils pas enfin subjugués par un prince opiniâtre, rempli de bravoure & de courage, mais

qui

qui ne joindra à ces qualités que le talent malheureux de ne point entendre raison. Qu'en devra-t-il résulter ? Qu'on se familiarisera avec les abus, & qu'on est bien près de tolérer de grands maux, quand on en souffre de petits. Ne faudra-t-il pas, pour avoir recours à la force, exciter une sédition, une révolte, une guerre civile ? Et pour venir au secours du gouvernement, ne sera-t-il pas d'une nécessité inévitable de violer une des loix les plus sacrées de la société, d'armer les citoyens les uns contre les autres, & d'abandonner témérairement l'Etat au sort toujours incertain des armes ? N'est-il pas du dernier surprenant, Milord, que les Anglois, qui reprochoient depuis si long-tems & si souvent à leurs rois, d'avoir des intérêts contraires à ceux de la nation, leur aient abandonné une partie de la puissance législative ? N'est-il pas plus surprenant en-

core , qu'ils n'ayent pris aucune mesure efficace pour contenir la puissance exécutive dans les bornes qui lui sont prescrites , & pour l'obliger à obéir aux loix avec la même docilité que les citoyens ? Jacques I offrit , en 1624 , aux Communes , que les subsides qui lui-feroient accordés , fussent remis à des commissaires du parlement , qui seroient chargés d'en faire l'emploi , sans qu'ils passassent par ses mains. Pourriez-vous me dire , Milord , pourquoi l'offre de ce prince ne devint pas une loi constante & perpétuelle , quand on réforma le gouvernement après la révolution de 1688 ? Les Anglois , sur la fin du dernier siècle , ignoroient-ils le pouvoir de l'or & de l'argent sur les hommes ? Ignoroient-ils donc que tout citoyen , soudoyé par le roi , se croit son serviteur , & se regarderoit comme le très-humble serviteur de la nation , si la nation

lui payoit de riches salaires par les mains d'un membre des communes ? Le parlement porta un bill, l'an 1640, pour se rendre triennal ; il ordonna que tous les trois ans, le chancelier, sous peine d'amende, enverroit le 3 septembre les lettres de convocation ; qu'à son défaut, douze pairs pourroient y suppléer ; qu'en cas de silence de leur part, les sчерifs, les maires & les baillifs donneroient des ordres pour l'élection, & que si ces officiers manquoient à leur devoir, les électeurs s'assembleroient eux-mêmes, & procéderaient au choix de leurs députés : par le même bill, le parlement, quand il seroit assemblé, ne pouvoit être ajourné, prorogé & dissous pendant l'espace de quinze jours, sans le consentement de ses membres. Vous sentez de reste, Milord, les reproches qu'on peut faire à ces loix ; & vous conviendrez sûrement qu'on pou-

voit en établir de meilleures & de plus sages, pour assurer l'indépendance de la nation. Mais, sans m'étendre là-dessus, je me bornerai à vous demander, Milord, par quelle raison le parlement négligea de rétablir, en 1689, une loi qui étoit dans ses Archives, & qui, sans être aussi parfaite qu'elle pouvoit l'être, auroit cependant favorisé la liberté, & rendu la puissance exécutive moins entreprenante. Vous me direz peut-être, Milord, que les Anglois ont probablement découvert qu'il leur étoit plus avantageux d'avoir un parlement septenaire que triennal, mais je ne saurois vous dissimuler qu'il m'est impossible de deviner quelles purent être leurs raisons. La philosophie leur aurait-elle donc découvert quelques nouveaux principes dans le droit naturel? Quant à moi, je ne puis pas concevoir qu'une nation, qui se vante de disposer du trône à

son gré , de faire ses loix , & de n'avoir point de maître , trouve raisonnable d'être privée de la liberté de se tenir assemblée quand elle le juge à-propos. On fait que le parlement avoit demandé , en 1641 , que le roi ne fît plus de nouveaux pairs sans le consentement des deux chambres , moyen sûr de tempérer la prérogative royale , qui ôtoit au monarque la facilité de se faire des créatures & des partisans , en flattant l'ambition des citoyens ; tandis que , créées par la nation , ces dignités tournoient à son avantage & non pas uniquement à celui du monarque. Je serois bien curieux de savoir , Milord , pourquoi les réformateurs du gouvernement ne daignèrent rien prononcer alors sur un article de cette importance. Je sens bien que vous allez me répondre qu'il falloit , à cette époque , ménager le prince d'Orange qui commandoit une armée étran-

gere, & qui auroit pu jouer si facilement le rôle de Cromwel, s'il s'étoit vu réduit à ne porter qu'un vain titre. Je vous l'accorde, Milord, pour ne pas entrer dans une discussion qui m'écarteroit trop de mon sujet. Mais dans la suite, quand on fut assuré que Guillaume III n'auroit point de postérité; quand le parlement régla l'ordre de la succession; quand, après la mort de la reine Anne, il plaça la maison d'Hanovre sur le trône; n'étoit-ce pas le moment? Ne pouvoit-il donc pas alors établir à son gré la forme du gouvernement? Pourquoi négligea-t-il de réparer ses fautes précédentes? & pourquoi ne profita-t-il pas d'une circonstance si favorable, pour porter les loix les plus avantageuses à sa liberté? Etoit-ce par ignorance, Milord? rien n'est moins vraisemblable. Ne fut-ce point infidélité? Un petit nombre d'hommes ne trahirent-ils pas

alors leur patrie , pour faire leur cour à la maison d'Hanovre qui devoit régner ? Ah ! Milord , rien n'est plus sûr & plus vrai.

Dixieme Section.

Convenez avec moi , Milord , que dans l'ancienne Albion , dans ce sanctuaire du patriotisme , défendu & nourri par les formes républicaines , la liberté n'est qu'un fantôme imposteur , une ombre illusoire qui ne peut en imposer qu'à la multitude ignorante & livrée à de vains préjugés. En effet , Milord , peut-on appeler libre & vraiment républicain , le país où un prince héréditaire , irrévocable & légalement infaillible tient dans sa main tous les moyens de corrompre & de subjuguier ceux qui l'entourent ; où le même prince commande arbitrairement les troupes , dispose à son gré de tous les em-

plois , & nomme à tous les bénéfices ; où
 il n'impose pas , à la vérité , les taxes ,
 mais il a l'autorité de les faire percevoir ,
 une fois qu'elles sont établies ; où les minis-
 tres sont dispensés de rendre compte de
 l'emploi qu'ils en font ; où , - enfin , dis-
 tribuant à-propos une partie de la levée
 de l'année précédente , ce souverain est
 sûr d'obtenir des représentans de la na-
 tion , le droit de lever l'année suivante le
 tribut qu'il convoite ? N'êtes-vous pas forcé
 de convenir encore avec moi, Milord , que
 la liberté n'exista jamais dans un pays, où le
 peuple est gouverné par des hommes qui
 , ont commencé par le corrompre lui-
 même , pour fixer son choix sur eux ,
 par des hommes qui , ayant acheté de
 lui en détail le droit de soumettre ses
 privilèges , sont disposés à les revendre à
 cette main même qui tient d'eux les
 moyens de fournir aux prix qu'ils jugent

à-propos d'y mettre ; y a-t-il quelque liberté, Milord, dans un païs où l'argent est le seul Dieu qu'on adore véritablement ; où les champions les plus zélés de la nation, ne le font que jusqu'à l'instant où le Ministre fait les rendre muets, en leur fermant la bouche par un baillon doré ; où tous les Démonsthènes du parlement se trouvent indisposés dès que la cour vient tenter leur désintéressement par une charge, par quelque titre, ou quelque pension ; où l'on voit presque tous les jours l'orateur *Wig* de la veille devenu le lendemain un ardent *Tory*, parce qu'il a été corrompu à force d'argent. Peut-on, Milord, faire valoir le beau mot de liberté dans un païs, où le droit même de respirer l'air est taxé, où la disproportion des fortunes est portée à un excès qu'elle n'atteignit jamais dans Rome même, victorieuse de toutes

les nations de l'univers ? Eh ! quelle liberté y auroit-il dans un pays où les vices & l'or de l'Asie fluent par-tout sur tous les rivages ; où la frugalité originelle apparente n'est plus un préservatif contre les recherches du luxe le plus raffiné , & où , enfin , la cherté des jouissances en irrite de plus en plus le desir & le goût ?

Permettez , Milord , que je vous communique ce que j'ai entendu sortir de la bouche de plusieurs de vos compatriotes , qui connoissoient très-bien la constitution & les mœurs de leur isle , & qui n'étoient pas gens à se laisser éblouir par ce que les hommes appellent la prospérité de l'Etat. S'il faut les croire , Milord , le plus grand ennemi qu'ait aujourd'hui la constitution Angloise , c'est la vénalité que les richesses , le luxe & l'avarice y ont introduite. Ce n'est point par des coups d'éclat , ce n'est point par des

erté actes de violence que cette corruption
 & des mœurs domestiques prépare , attise ,
 fes fomentent une révolution ; cette révolution
 pa- ne rompra pas avec fracas les ressorts du
 les gouvernement ; non , Milord ; par un
 où , art plus perfide elle ne fait que les rouil-
 rite-ler , s'il est permis de s'exprimer ainsi ,
 ût ? & les carier. C'est ainsi que , par une ac-
 om- tion sourde , inappercevable , elle intimi-
 e la de la raison , elle flatte les passions , elle
 rio- rend insensible au bien public. Qu'en
 onf- résulte - t - il inévitablement , Milord ? La
 & liberté auroit-elle encore quelques char-
 ouir mes pour des citoyens dont l'ame est
 rof- avilie & dégradée ? Erreur , triste erreur !
 Mi- ils préfèrent mille fois les chaînes de l'es-
 au- clavage , & la cause déplorable de ce
 est la mal n'est que trop manifeste. Déchirons
 l'a- le voile , Milord , & convenons que les
 t par Anglois , ennuyés d'un des plus grands
 des biens que nous tenions de la nature , du

bonheur immense de jouir d'une douce mais agréable médiocrité , l'ont abandonnée pour courir à corps perdu après un autre fantôme de bonheur. C'est ce dont je vais vous entretenir, Milord ; car ce point mérite une dissertation particulière.

Onzieme Section.

Les mortels ne sont la plupart malheureux que parce qu'ils dédaignent avec stupidité le bonheur que la nature a mis sous leurs mains , le plus à leur portée. Ils courent follement après les chimères que leur présentent leurs passions ; ils cherchent avec peine & loin d'eux ce qu'ils trouveroient sûrement au-dedans d'eux-mêmes , s'ils favoient , s'ils vouloient connoître le prix de la médiocrité, de cette situation heureuse , tranquille , qui a la vertu particulière & sûre de tempérer & de régler les passions qui agi-

tent & troublent le cœur de l'homme ;
 qui nous apprend à nous satisfaire à peu
 de frais , & par-là même à ne point
 rendre un homme incommode & suspect
 à un autre homme.

Tout Etat assez sage pour se conten-
 ter de la médiocrité peut & doit exister
 éternellement. Est-ce là , Milord , le
 système des Anglois ? Ah ! combien ils s'en
 écartent , Milord ; combien ils en sont
 éloignés ! A force de vouloir , au con-
 traire , accroître leurs richesses , augmen-
 ter leur puissance , étendre leur domina-
 tion , ils sont parvenus à ne plus consul-
 ter que leur avarice , leur cupidité , leur am-
 bition. Qu'espérer , Milord ? qu'attendre ,
 de ces diverses passions , qui donnent cons-
 tamment des espérances si trompeuses &
 des maux si certains ?

L'anéantissement , Milord , & la flétris-
 sure de la nation Angloise. Rien n'existe ,

il est vrai, qui ne prouve que nous naissons tous avec des passions qui nous entraînent au vice, & que par conséquent tout Etat a une tendance inévitable à la corruption qui le conduit à sa fin. Je n'ignore pas, Milord, que l'histoire n'en donne que trop d'exemples; qu'aucun peuple jusqu'à présent n'a pû y résister; mais s'ensuit-il de-là qu'aucun peuple ne pourra faire ce qu'aucun peuple n'avoit encore fait. N'est-il pas vrai, Milord, que ce n'est point la faute de la nature, si nous dévoyons nos passions de l'usage & de la fin pour lesquels nous les avons reçues. Concentrées dans de certaines bornes, dans celles que la sagesse, que la pudeur savent leur assigner, elles donnent de l'activité à la vertu & allègent le poids de notre existence. Mais si on les irrite, mais si l'on se livre aveuglément à leur fougue, elles détruisent les individus.

elles détruisent même les Etats. Si les
loix nous égarent, c'est la faute du législateur ; & c'est bien encore sa faute ,
si le gouvernement qu'il a institué ne
conserve pas toujours sa première force
& sa parfaite intégrité.

Sparte sortant des mains de Licurgue
sembloit devoir se promettre une existence
éternelle. C'est ainsi que j'en aurois
présumé, & sans doute aussi vous
même, Milord, par la connoissance de
ses loix. Pourquoi, cependant, après six
siècles de prospérité , se relâcha-t-elle
de l'attention qu'elle devoit porter sur
elle-même ? pourquoi n'épia-t-elle pas
continuellement les ruses & les artifices
des passions pour les prévenir ? Dès aussitôt
qu'une plaie légère eut entamé les mœurs
& les loix, pourquoi les Spartiates
les négligerent-ils ? pourquoi la laissèrent-ils
s'envenimer ? s'il ne tenoit qu'à eux

d'y appliquer un remede efficace , pour-
 quoi la déchirerent-ils? s'il étoit aisé d'étouf-
 fer le germe d'avarice que leur donnèrent
 les dépouilles de *Mardonius* , ne pou-
 voient-ils donc pas sans peine reprendre
 leur premiere vertu ? Ah ! Milord , le
 terme fatal pour Lacédémone étoit sans
 doute arrivé ; mais ne pouvoit-on pas
 le retarder , le suspendre , le parer ?
 Après la guerre du Peloponnese , même ,
 époque où les Spartiates commençoient
 à découvrir les vices des autres Grecs ,
 étoit-il donc impossible que ce peuple
 s'apperçut qu'il renonçoit aux institutions
 de son législateur ; n'y avoit-il plus
 de moyens de lui faire sacrifier à sa
 fûreté sa vengeance , son avarice &
 son ambition ? Pourquoi ne s'éleva-t-il
 point un second Licurgue qui l'arrachât
 une seconde fois à ses vices ? N'est-il
 pas présumable ? n'est-il pas même sûr ,
 que

que loin d'affoiblir les loix , le tems les auroit , au contraire , rendues plus précieuses & plus respectables aux citoyens ? Sparte a péri , Milord ; & ce ne fut point précisément parce qu'il étoit de son essence de se dissoudre , mais parce que de mauvais Magistrats , faux politiques , l'immo-lèrent à leur avarice & à leur ambition , au moment même qu'ils pouvoient la sauver du naufrage : vous m'entendez , Milord. Si l'impartialité de la législation ; si l'obéissance des Magistrats aux loix & celle des citoyens aux Magistrats ; si la conduite prudente & courageuse d'un peuple à l'égard des étrangers rendent un état plus heureux & plus florissant : convenez aussi , Milord , que c'est la manière dont il use des instrumens du bonheur , qui décide de sa durée plus ou moins longue. Cet état est sûr de la continuité de son existence , aussi longtems qu'il

n'abusera pas de la sagesse de ses loix ; je veux dire , Milord , qu'il ne doit rechercher que la prospérité à laquelle la nature lui permet ou plutôt lui ordonne d'aspirer ; voilà ce qui consolidera de jour en jour son gouvernement : mais s'il vient à violer l'ordre prescrit à cet égard par la nature , s'il s'égare , s'il fait un mauvais emploi de ses forces , de sa sagesse & de son bonheur , ses loix s'affoibliront , ses mœurs se dépraveront ; & , au milieu de sa prospérité même , on entrevera , on découvrira la cause prochaine de sa ruine : jetez , Milord , un coup d'œil sur le gouvernement de Carthage ; ne fut-il pas à peu près établi sur les mêmes principes que celui de Lacédémone ? le partage de la puissance publique y étoit tel , qu'il sembloit qu'on ne dut craindre ni la tyrannie , ni l'anarchie. Les citoyens étoient unis , & leur union les faisoit

respecter ; le travail de leurs mains & la recolte de leurs champs suffisoient à leurs besoins : que faut-il de plus aux hommes ? Mais malheureusement cette république , qui n'étoit pas entièrement dégagée des préjugés & des passions de Tyr , se dégoûta du bonheur solide mais peu brillant , il est vrai , dont elle jouissoit. Elle ne put résister à l'attrait de la grande fortune que lui offroit sa situation ; elle ouvrit son port au commerce , accumula des richesses qui lui donnèrent de l'orgueil ; & , se sentant une sorte de supériorité sur ses voisins , elle en abusa , elle fit des conquêtes. C'est dès ce moment que Carthage , déchirée par tous les vices qui marchent à la suite de l'avarice & de l'ambition , vît anéantir dans son sein l'autorité des loix ; c'est dès-lors que les cabales , les factions , les partis y décidèrent de tout , & que , ne pouvant

plus se corriger , elle trouva sa ruine au milieu de ses richesses & de ses triomphes.

A quoi l'Egypte dut-elle sa perte ? Ne fut-ce pas à l'ambition de Sésostris ? Cette contrée ne fut-elle pas heureuse & florissante tant qu'elle se contint sagement dans ses limites. Cyrus fut le Sésostris des Perses. Il conquiert de vastes provinces ; mais , du moment que la Perse fut maîtresse de l'Asie , elle fut accablée sous le poids de sa fortune ; & le Persan devint alors autant esclave & aussi lâche qu'il avoit été libre & courageux. Ne voit-on pas avec le cœur oppressé par la douleur , quand on parcourt l'histoire Romaine , que cette république fameuse ne faisoit servir la sagesse de ses loix & de ses institutions qu'à contribuer à sa propre destruction. N'y lit-on pas avec un sentiment pénible , que chacun de ses triomphes est un nouveau pas qu'elle fait vers

sa décadence ? N'est - on pas irrité qu'elle ne se serve de ses vertus que pour acquérir des vices ?

Quel terrible exemple , Milord , pour les nations ambitieuses , que celui qui nous est offert par la république Romaine dans tout le cours de son histoire. L'ame n'est - elle pas confondue , altérée , quand elle voit ce colosse de puissance & de grandeur , Rome , & tous les empires qui obéïssent à ses loix , tombant sous le joug de quelques-uns de ses citoyens , sans qu'on puisse attribuer un événement si extraordinaire , à aucune autre raison qu'à l'ambition qu'elle avoit eu d'étendre son empire sur le monde entier. Lisez , Milord , & voyez : les monarques les plus puissans , tel que fut Xerxès chez les Perses ; tels que furent Claude , Néron , Caligula chez les Romains , n'ont - ils pas été les derniers des hommes ? On

ne fauroit assez le répéter, pour le bien des nations, pour celui même des souverains ; plus un empire est grand & plus le prince paroît petit & incapable. Et pour faire une application de cet axiome à la puissance Britannique, ne feroit-ce point là, Milord, la raison pour laquelle votre nation dit si peu de bien du monarque qui vous tyrannise. Je ne balancerois cependant pas un instant à me condamner à cet égard, à convenir que j'ai tort, si Carthage, si l'Egypte, si la Perse, si Rome avoient pu former de grands Empires, subjuguier leurs voisins, avoir de grandes richesses, & conserver en même tems les mœurs, les loix & le gouvernement qui les avoient rendues capables de faire des choses si grandes & si difficiles ; j'aurois tort encore, Milord, si ces puissances avoient eu quelque moyen de ne pas se laisser

enivrer par le poison de leur prospérité ? s'il leur avoit été possible de vaincre des peuples riches sans s'enrichir de leurs dépouilles , & d'acquérir des richesses sans préférer l'argent , le luxe , à la pauvreté , à la simplicité , à la tempérance. Après de tels exemples, Milord, ne craindrez-vous point comme moi, quand vous aurez mûrement réfléchi sur les exposés frappans que je viens de soumettre à vos regards étonnés, ne craindrez-vous point, dis-je, qu'il n'en soit de vos fiers insulaires comme des Carthaginois, qui, après avoir gagné successivement la bataille de Trazimène & celle de Cannes, ne finirent que par tout perdre, & se virent réduits à ne pouvoir se servir de leurs vaisseaux que pour fuir devant des guerriers chez qui la charge d'Amiral étoit alors un titre sans fonctions. Que de vérités, Milord, étonnamment allarmantes pour votre na-

tion ; & je n'ai cependant pas tout dit encore.

Douzieme Section.

Ah ! Milord ; n'est-ce point la vérité même ; l'Angleterre ne nous offre-t-elle point en ce moment le tableau d'un corps hydropique, soutenu par deux jambes, dont la premiere ne tient plus au tronc que par un fil prêt à rompre, tandis que la seconde annonce déjà les symptômes d'une gangrène qui doit bientôt en opérer la séparation ? Quoiqu'il en soit, Milord, soit que je me sois laissé aller à une très-grande erreur, soit que je n'aie parlé que trop juste ; permettez - moi de passer en revue les reproches que l'on fait à votre gouvernement. Plus d'un écrivain vous a fait, dans ces derniers tems, celui d'avancer qu'il n'y a point de peuple dont l'histoire présente une suite de bassesses,

de tyrannies, d'atrocités plus épouvantables.

Voyons, Milord, si cette accusation ne se trouve point plus que justifiée, plus que prouvée par plus d'un exemple. Le parlement de votre nation n'adopta-t-il pas, ne créa-t-il pas autrefois une loi qui ordonnoit chez vous, que tout accusé, attaqué pour crime, seroit jugé sans pouvoir demander à se justifier, sans qu'il fût même besoin de discuter les preuves ? Et Cromwel, auteur de cette jurisprudence, n'en fut-il pas lui-même la victime, après avoir été le favori du monarque dont on ne captivoit les faveurs qu'à ce prix ?

N'a-t-on pas passé également autrefois dans votre parlement un bill qui prononçoit peine de mort contre tout homme qui, " ayant connoissance des désordres d'une reine, n'en donneroit pas avis à la cour en toute diligence ; contre toute

„ fille recherchée par le monarque , qui ,
 „ ayant eu quelques foibleſſes , n'en aver-
 „ tiroit pas le roi , s'il la vouloit épouſer ;
 „ & enfin , indiftinctement , contre toute
 „ perſonne qui , ſachant que le roi ſe pré-
 „ pareroit à ſe marier à une fille qui ne
 „ ſeroit pas vierge , balanceroit à en faire
 „ ſa déclaration ? „

N'a-t-on pas ratifié autrefois dans votre
 parlement la défenſe , non - ſeulement de
 rien dire , mais même de rien imaginer
 contre le roi & la reine ? N'eſt-ce pas auffi
 par acte du parlement , qu'Anne de Bou-
 len expira ſur un échaffaud , ſous le fer
 d'un bourreau.

Ne fut-ce pas à-peu-près dans le même
 tems , que le parlement ſtatua *qu'on eût à*
obéir déſormais à une ſimple déclaration du
roi ou du conſeil de régence , pendant une mi-
norité , AVEC AUTANT DE SOUMISSION QU'À
 UN ACTE ÉMANÉ DU PARLEMENT.

Combien de fois , enfin , n'est-il pas arrivé dans votre Isle , Milord , qu'avec des actes du parlement , les sujets se sont vus ruinés par des banqueroutes royales & par des impôts , tandis que les églises étoient pillées par les courtisans ? N'étoit-ce pas encore , Milord , avec des actes émanés du parlement , qu'on dressoit ces échaffauds , où les meres des héritiers du trône alloient expier le malheur d'avoir donné de l'amour aux plus-abominables des tyrans ? N'est-ce pas encore , Milord , sous les yeux mêmes du parlement & par son ordre , qu'on alluma les buchers où la main d'un inflexible despote , déjà teinte de sang , précipitoit également les catholiques , les héritiers , les prêtres , les guerriers , les magistrats , les femmes , les enfans ; en un mot , toutes les victimes immolées à la fureur & à la rapacité du tyran ?

Je vous le demande , Milord , & j'at-

teste votre sincérité ; les annales de l'O-
 rient contiennent-elles aucune crise aussi
 horrible d'avilissement , aucun spectacle
 plus effrayant ? Après avoir fini d'égorger
 avec le fer , ne poignarda - t - on pas par
 l'autorité des loix ? Vos anciens tyrans
 n'ont-ils pas égorgé avec l'épée de la jus-
 tice ? N'avoient-ils pas toujours des for-
 mes prêtes à consacrer leurs attentats ? Si
 ces loix inhumaines sont défavouées au-
 jourd'hui , sont - elles toutes révoquées ?
 L'organe qui leur a donné la sanction ,
 est-il donc détruit , anéanti ? Eh Milord !
 qu'il reparoisse un Henri VIII , & l'on en-
 tendra bientôt de cette bouche esclave ,
 consacrée en apparence aux droits des peu-
 ples , fortir le tonnerre infernal qui pro-
 nonça tant de fois , pour lui plaire , tant
 de proscriptions contre des milliers de
 malheureuses victimes : voilà de terribles
 vérités , Milord.

Treizieme Section.

Après l'exposition que je vous ai faite des atrocités trop souvent répétées en Angleterre, souffrez, Milord, que je vous fasse quelques observations sur les loix Angloises. — Montesquieu dit, dans son immortel ouvrage : “ que les loix qui condamnent un homme à mort, dans quelque affaire que ce soit, sur la déposition d'un seul témoin, sont fatales à la liberté. „ Et votre Blakstone s'écrie à cette occasion, que c'est porter les *choses* un peu loin : “ Il y a, dit-il, des crimes dont la nature exclut la possibilité d'avoir plus d'un témoin ; mais faut-il pour cela qu'ils restent impunis ? „ Ne trouvez-vous pas, par-contre, Milord, que ce n'est pas le cas de punir ? autrement la justice dégénéreroit en assassinats. N'est-il pas déjà bien terrible que le concours de

deux hommes suffise pour arracher juridiquement l'honneur, la vie même, à un troisieme ? Mais au moins, y a-t-il pour l'accusé, dans cette formalité, la ressource d'opposer l'un à l'autre, d'en éluder le concert par des questions imprévues, de tirer parti des réponses du premier, pour engager le second dans des éclaircissemens redoutables au mensonge ? La loi & la justice, Milord, ne lui doivent-elles donc pas ces secours ; & n'est-ce pas la certitude qu'il en feroit usage, qui les a sans doute déterminées à se décider d'après une accusation qui a subi cette épreuve ; mais elle n'a plus lieu, elle devient impossible, cette même épreuve, quand le jugement se rend sur la foi d'un seul adversaire ; & c'est bien là pourquoi tous les peuples policés ont consacré cet axiome de la jurisprudence romaine, *testis unus, testis nullus*. Je ne puis vous le dissimuler, Milord,

lord ; je suis tout-à-fait scandalisé de voir
 votre Blakstone reprouver un axiome dont
 la nécessité est si manifeste. Non , Milord ,
 tout crime dont la nature est de ne pou-
 voir être prouvé que par un témoin , ne
 doit point être puni ; car le tribunal où un
 seul témoignage suffit pour justifier un arrêt
 de mort , sera facilement amené à regarder
 une présomption comme une preuve.
 Vous devez sentir , Milord , quelles consé-
 quences affreuses peut avoir cette manière
 de procéder. S'il y a quelque danger d'être
 jugé sur la déposition de deux témoins , à
 combien plus forte raison deviendra-t-il im-
 minent à l'être sur la déposition d'un seul.
 Convenez , Milord , qu'il est bien fâcheux ,
 & quel même , que , dans certains cas , dont
 peut-être la loi n'auroit pas dû prendre
 connoissance , une seule déposition , dépo-
 sition suspecte peut-être à tous égards ,
 puisse motiver un arrêt de supplice , & que

le principe , que , *plus un crime est difficile à prouver , moins on doit l'être sur la preuve* , ait prévalu à Londres comme dans quelques autres tribunaux. Il est bien consolant , à la vérité , que la publicité de l'examen offre la cause & les moyens de défense du criminel , aux spectateurs les plus impartiaux ; comme il est bien satisfaisant pour des cœurs sensibles , de voir le magistrat attentif en Angleterre à se déclarer le protecteur de l'accusé , à le soutenir contre la frayeur , à le précautionner contre les méprises , à faire , enfin , valoir ce qui le justifie , comme à encourager ses efforts contre ce qui le charge ; je me hâte de rendre ici justice à votre nation , Milord. L'administration de la procédure criminelle , dans votre Isle , mérite l'hommage & l'admiration de tous les hommes.

Cependant , Milord , malgré la douceur de votre jurisprudence , malgré les soins

le

les égards même des juges pour les coupables, ceux-ci sont traités avec plus de cruauté réelle qu'en France, & c'est ce que je vais vous démontrer. Un accusé n'est instruit, en France, de son jugement, que le matin même du jour où il doit subir la peine ; par - là ses tourmens sont abrégés, la justice ne se fait pas un jeu de ses douleurs ; l'espérance semble ne devoir l'abandonner qu'à l'instant où il va être retranché de la société. Les exhortations du ministre ecclésiastique produisent dans l'ame du patient une distraction presque aussi efficace ; il n'a, pour ainsi dire, pas le tems de sentir l'horreur du supplice.

A Londres, au contraire, à l'instant où il est condamné, il connoît son sort ; &, cependant, son exécution est différée d'une session à l'autre, c'est-à-dire, à six semaines ; ainsi, après lui avoir ôté l'espérance, on lui conserve la vie comme pour lui

faire mieux sentir les angoisses de la mort, que sans doute il a sans cesse devant les yeux pendant ce long intervalle de tems. Ne semble-t-il pas, Milord, que par cette marche, la loi ait voulu repaître le malheureux de cette torture de l'esprit plus cruelle, plus inhumaine que celle du corps, qu'il est vrai qu'elle a abrégée : mais n'en résulte-t-il pas qu'elle ne livre sa victime à la mort, qu'après avoir laissé le plus impitoyable des bourreaux, l'imagination, déchirer son cœur en détail; en épuisant, pour la tourmenter, ce que l'idée d'une destruction inévitable, & dont le moment est fixé, peut avoir de plus affreux ? Ne trouvez-vous pas comme moi, Milord, que la loi Angloise joint même, sur cet article, l'inconséquence à la cruauté ; & c'est cependant, Milord, le crime du vol, le simple vol, qui est soumis à cette cruelle prolongation de supplices.

Ne vous semble-t-il pas , qu'en conséquence , la punition du meurtre , genre de délit plus abhorré dans votre Isle que par-tout ailleurs , y soit considérablement adoucie , puisque le tems en est abrégé , & que l'assassin est exécuté vingt-quatre heures après sa condamnation. Il en résulte nécessairement que la loi prodigue son indulgence en Angleterre pour le crime le plus grave , tandis qu'elle déploie toute sa rigueur contre un attentat infiniment moindre : qu'en pensez-vous , Milord ? Pouvez-vous en disconvenir ?

Mais , s'il existe des contrastes singuliers dans la jurisprudence criminelle Angloise , je ne trouve pas qu'en matiere civile , la loi montre beaucoup plus d'égard pour les personnes. Sur la moindre réclamation d'intérêt , par exemple , le premier mouvement de la justice est chez vous un decret de prise-de-corps. A la simple dénon-

ciation d'une dette , même supposée , c'est à la liberté du prétendu débiteur que la loi attende. Je conviens que le créancier est soumis à la formalité d'un serment ; mais , je vous le demande , Milord , pourquoi multiplier aussi indiscrettement cette foible ressource ? n'est-ce pas la rendre vaine ? Attacher à une cérémonie , sur laquelle il est si facile de s'étourdir , la certitude du succès , n'est-ce pas faire naître la tentation du parjure ? Je m'attends bien que vous me direz , Milord , qu'en donnant caution , le défendeur redevient libre : mais cette facilité , qui , réellement , est une faveur , peut aussi dégénérer très-souvent en tres-grande injustice.

Supposons , Milord , qu'un homme désrangé dans ses affaires , peu connu , peu aimé , se trouve dans ce cas malheureux ; croyez-vous qu'il trouvera facilement , qu'il puisse même trouver quelqu'un d'assez bien-

C'est faisant, pour être sa caution ? C'est ce qui
 n'est pas à présumer, Milord ; & l'on se
 croira en droit d'en conclure que la de-
 mande intentée contre lui est légitime &
 réelle. Quelle absurdité ! quel cruel délire !
 Convenez - en, Milord. Quoi ! si cet in-
 fortuné ne trouve pas la protection qui
 peut seule désarmer la loi, le voilà donc
 condamné à gémir dans les fers, d'une
 session à l'autre ; & une répétition, une
 prétention fausse va mettre le désordre dans
 ses affaires, & combler sa ruine. Vous
 répondrez à cela, Milord, que le désor-
 dre est puni, que le prévaricateur est châ-
 tié. Voilà qui est fort bien ; mais son châ-
 timent devient-il une indemnité pour ce-
 lui qui a été victime de sa scélératesse. Ce
 faux faussaire est livré au pilori, à l'indigna-
 tion publique. Mais son ennemi en a-t-il
 moins subi l'humiliation des fers, la dé-
 pense de l'écrou, les dangers & la perte

de l'absence, & toutes les suites déplorable qu'entraîne presque nécessairement dans une famille la catastrophe qui la prive subitement de son chef? Convenez, Milord, que la jurisprudence criminelle & civile est encore bien imparfaite chez vous, & que les progrès de la raison sont à-peu-près aussi lents dans votre Isle que chez la plupart de vos voisins.

Quatorzieme Section.

Il est tems, à présent, Milord, de promener aussi nos regards sur l'industrie Angloise. De bonne foi, Milord, n'y a-t-il rien à rabattre de ce que la renommée en publie dans l'étranger? Est-il bien vrai que la nation Angloise ait une supériorité si décidée, si marquée sur la nation François, en fait d'industrie? J'ose soutenir, moi, d'après des observateurs dont il n'est pas permis de soupçonner la partialité, qu'il n'est au-

cun genre dans lequel les ouvriers de la Tamise soient supérieurs à ceux qui sont établis sur les bords de la Seine, de la Somme, ou de la Meuse; je dis bien plus, Milord, c'est qu'il y a bien des genres où les ouvriers Anglois ne pourroient pas soutenir le parallèle avec les ouvriers François. Croyez-vous, par exemple, Milord, qu'aux yeux des connoisseurs les plus éclairés, mais vraiment impartiaux, les draps de Van-Robais & de Sedan ne pourroient pas soutenir la comparaison avec tous ceux qui se fabriquent en Angleterre. Il en est de même des ouvrages d'acier, de clincaillerie, & de tant d'autres qui se fabriquent à Londres & dans le reste de l'Angleterre, ils n'atteindront jamais à la perfection qu'on admire dans les ouvrages du même genre, travaillés par des artistes François. Quant aux dorures, aux soieries, à l'argent orfévré, & généralement

dans tout ce qui exige un goût fin & recherché, vous savez, Milord, que c'est à l'étranger que vos Anglois sont eux-mêmes forcés de s'adresser ; vous ne me nierez pas, par exemple, que les Angloises ont pour les étoffes, les gazes, les rubans venus du dehors, la même fureur que les Parisiennes ont pour celles de toutes ces frivolités que les paquebots introduisent en France par *contrebande*. Je m'attends bien que vous me direz, Milord, que dans ce qui regarde la manipulation de l'acier, son éclat, la finesse de son poli, le brillant, l'excellence de la trempe, ces divers objets offrent à l'œil & à l'usage dans l'Angleterre seule, ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Vous ajouterez à cela, qu'on a poussé divers genres de gravure à Londres à un point de perfection qui ne peut être égalé, pas même imité, dans aucune autre ville d'Europe.

re- J'en conviens, Milord ; mais cet avan-
 'est tage n'est dû qu'au prix excessif qu'on y
 nê- met. Si l'on payoit les ouvriers François,
 nie- à Paris, aussi généreusement qu'on paye
 ifes tous les ouvriers à Londres, je suis sûr
 ans qu'ils réussiroient mieux encore ; parce
 les qu'ils joindroient la délicatesse & le goût
 ces du génie, la fertilité des idées, à la per-
 fecti- fection de la main-d'œuvre. Une preuve
 nds incontestable de cet allégué, c'est que les
 dans artistes les plus habiles dans plusieurs arts,
 tier, tels que la peinture, la gravure, &c. sont
 oril- étrangers, & se trouvent à Londres, parce
 vers que c'est le séjour où les talens sont payés
 dans le plus chèrement : mais ce qui distingue
 uve véritablement les ouvriers Anglois, c'est la
 ela, paresse & l'indiscipline, que la législation
 re à semble encourager, au lieu de les répri-
 i ne mer ; d'abord, parce qu'elle ne proscri-
 dans pas les assemblées féditieuses dans lesquel-
 les ils forment des associations, pour ty-

ranniser les chefs des fabriques , & par conséquent le public ; ensuite , parce que , quand on porte des loix pour mettre une barriere à cette tyrannie , c'est contre les maîtres & non contre les ouvriers qu'elles sont dirigées. Si , par exemple , il est défendu aux tailleurs , sous peine de prison , de donner à leurs garçons plus de 18 sols par jour de salaire , il ne l'est pas , à ces mêmes garçons , d'en exiger 40 , s'ils veulent. N'est-il pas visible que cette seule opération nous présente à la fois une police défectueuse , & une loi toujours violée. Immédiatement après le premier moment accordé à la surprise , les observateurs désintéressés conviennent de toutes les vérités dont je viens de donner le détail , & si je trouve quelques contredisans , ce ne seront que certains Anglomanes , qui ne veulent soumettre leur barbe qu'à des rasoirs d'acier fondu , qui veulent se faire

les ongles avec des ciseaux de Londres, & qui s'en font beaucoup accroire, quand ils peuvent dire qu'ils ont une épée du petit Dunkerque; sans savoir qu'il n'y a point d'acier fondu, & sans s'imaginer que les trois quarts des ferrailles brillantes, dont les boutiques sont remplies à Londres, viennent la plupart d'Allemagne, & souvent même de Paris.

Quinzieme Section.

On a publié avec enthousiasme, Milord, qu'un marbre, à Westmunster, est le sceau de la gloire & le prix des talens en tout genre. Voltaire l'a dit; on l'a cru, & on l'a répété avec emphase d'après lui: mais, ose-t-on bien donner pour des vérités un fait dont voici tout le mystère? Le droit de sépulture accordé dans l'église de Westmunster, n'a rien de bien glorieux ni de bien flatteur, rien même qui soit le

moins du monde le fruit de l'estime publique. Il n'est personne à Londres, ni même ailleurs, qui, avec de l'argent, ne puisse aspirer, & se faire enterrer dans cette fameuse abbaye, au près des monarques de la Grande-Bretagne. Le chapitre de Westmunster accorde la permission de se faire enterrer dans son église, à quiconque vient lui offrir des guinées : c'est par l'argent qu'apporte le vivant, & non par le nom du mort, qui ouvre à la vanité un champ de ces petites apothéoses. Si *Nem* *ton*, *Shakespear*, *Congreve*, ont des maisons solées à Westmunster, ils ont pour associés, & des bourgeois, & des bourgeois dont la renommée n'avoit jamais franchi le quartier, pas même la maison qu'ils habitoient. Il s'en faut bien, d'ailleurs, que le faste royal s'adoucisse sur ce théâtre de la mort, & que les particuliers y partagent avec les restes des souverains, l'espece de gloire qu'on attache à un tel mélange : il n'y a

point de lieu, au contraire, où la sépara-
 tion soit plus frappante; les porte-scep-
 tres, encore enorgueillis d'une grandeur
 dont l'activité s'est évanouie, reposent dans
 une enceinte fermée par une barrière in-
 surmontable. Le public ne peut repaître
 de la curiosité que des épitaphes du vulgaire,
 celles qui lui sont abandonnées. Ce n'est que
 par des protections & beaucoup d'argent,
 qu'on peut pénétrer dans le sanctuaire où
 la majesté royale a choisi son azile; en
 murmurant contre la cupidité du chapel-
 lain, qui lui donne de semblables voisins.
 Vous le savez, Milord, mieux que per-
 sonne, l'ombre de Newton & celle de
 Shakespeare, errent comme tant d'autres
 dans la nef, & l'approche du chœur leur
 est interdite; comme à toutes les autres,
 parce que le mépris & l'insolence en gar-
 dent la porte.

Il n'est donc que trop vrai, Milord,

qu'on n'a rien moins que du respect pour le génie, dans votre Isle, & que l'envie y est tout au moins aussi active que partout ailleurs. Entre nous, Milord, votre nation n'a-t-elle pas à se reprocher d'avoir laissé mourir Milton & Butler dans la plus affreuse misère? Ces deux hommes célèbres de l'Angleterre ne furent-ils pas réduits comme Plaute à un travail journalier & pénible, pour soutenir une vie accablée de tous les maux qui accompagnent l'indigence? On prétend, même, que si Newton est parvenu dans sa vieillesse à un poste lucratif, il n'en fut redevable qu'aux charmes d'une nièce docile, qui, avec moins d'efforts, lui valut cette fortune, cette aisance heureuse à laquelle il ne seroit jamais parvenu, ni par sa philosophie, ni par la découverte des loix qui dirigent l'univers, ni enfin par ses travaux du cabinet.

Ceux qui ont examiné de près vos in-
 ulaires, Milord, &, parmi ceux-là, il faut
 compter sûrement plus d'un voyageur
 éclairé, philosophe, prétendent que la plu-
 part de vos compatriotes sont en tout
 genre d'une ignorance extrême, & d'une
 indifférence incroyable sur tout ce qui se
 passe dans la république des lettres. On
 ose encore en fait, qu'il n'y a pas un artiste
 célèbre en Europe, pas un savant distin-
 gué, qui puisse se flatter que sa réputa-
 tion ait franchi le pas de Calais; on as-
 sure que les paquebots se chargent vo-
 lontiers de passagers & de marchandises,
 mais jamais de renommées. On prétend
 même, que si de Voltaire fut connu, ac-
 cueilli à Londres, c'est qu'il y fit un long
 séjour; c'est qu'il a prodigieusement exalté
 les Anglois dans ses ouvrages: on ajoute
 à cela, que si quelques philosophes Fran-
 çois sont connus à Londres, ce n'est que

de quelques individus, qui vont en tem
 de paix promener leur ennui à Paris, &
 dépenser leurs guinées. Hors de ce cercle
 qui est fort étroitement circonscrit, la na
 tion Angloise ne soupçonne pas même
 l'existence d'aucun savant distingué de la
 France, & bien moins encore celle des sa
 vans des autres pays ; elle vit ainsi dans la
 plus complète ignorance de l'existence de
 écrits, & du nom même, des écrivains cé
 lebres qui honorent les nations chez qui
 les fit naître la nature, & qui contribuent
 à éclairer ce siècle, & à l'illustrer. Et vous
 voudrez cependant bien remarquer, Mil
 lord, que les François sont considérablement
 plus empressés à faire connoître la
 littérature Angloise ; car, tous les jours
 ils traduisent dans leur langue les ouvrages
 Anglois qui paroissent, fussent-ils de
 plus médiocres. Les *Nuits* d'Young
 l'Histoire de Charles-Quint, & tant d'au

em
 &
 cle
 na
 em
 le l
 es f
 ns l
 e de
 s cé
 z qu
 ouen
 vou
 , M
 rable
 tre l
 ours
 rage
 s de
 oung
 d'au
 tre

très ouvrages , quel bruit n'ont-ils pas fait
 en France ? N'y ont-ils pas été accueillis
 avec tous les honneurs qui leur étoient
 dûs ? Et par contre , Milord , par une sin-
 gularité inconcevable , les pieces du théâ-
 tre François ne peuvent être transplan-
 tées , & prendre goût dans votre isle ,
 qu'avec des additions ou après des muti-
 lations qui les rendent absolument mé-
 connoissables & ridicules.

Seroit - il donc vrai , Milord , qu'aux
 gazettes près , les Anglois , en général ,
 lisent très-peu ; que nombre de vos com-
 patriotes ne lisent pas même les produc-
 tions nationales ; que leur genre de vie
 est incompatible avec des études profon-
 des & suivies ; qu'il n'y a pas de peuple
 en Europe , chez qui la journée de labeur
 commence plus tard & finisse plutôt , dans
 toutes les conditions , dans tous les or-
 dres ; qu'il n'en est aucun chez qui les pro-

fessions de toute espece soient plus aisées
 à remplir ; que tout se fait à l'aise , & tou-
 jours par des intermédiaires , autant que
 possible. Tel est , du moins , le jugement
 que portent sur votre nation la plupart
 des Suisses qui ont séjourné long-tems à
 Londres ; tous , Milord , se réunissent ,
 tous sont d'accord sur ce point ; je ne fais
 pas même si je n'ai point lu quelque chose
 de semblable dans des feuilles périodiques.
 On convient , en général , que les mœurs
 Angloises sont un obstacle invincible à la
 culture de l'esprit , au développement des
 talens , & aux progrès de l'instruction ;
 cela n'est-il pas trop bien fondé ; qu'en
 dites-vous , Milord ?

Continuation du même sujet.

Si , Milord , une persécution éclatante
 est presque toujours , en France , le fort

des talens fiers & supérieurs, on prétend que, par contre, une indifférence obscure en est la mort en Angleterre, s'ils ne sont pas accompagnés de cet esprit d'intrigue & de souplesse, & de tous les petits maneges littéraires qui conduisent à se faire un nom. On reproche, en général, aux Anglois, d'affecter du mépris pour toutes les productions qui ne sont pas de leur terroir ; c'est probablement une suite de celui qu'ils ont pour toutes les autres nations. S'il en est ainsi, Milord, pourquoi toutes les autres nations ne leur rendroient-elles pas un juste & fidele réciprocque ?

Ne feroit-ce point là, peut-être, Milord, ce qui a si fort aigri quelques esprits, ce qui a si vivement ému la bile de quelques critiques amers, qui, à les entendre, ne trouvent rien de plus pitoyable que la littérature Angloise ; qui ne

voyent rien de plus plat , rien de plus mal digéré , que leur éloquence civile , religieuse ou politique , que leurs plaidoyers & leurs sermons ; rien de plus extravagant que leurs productions théâtrales , de si ridicule que leurs harangues au parlement. Voilà , Milord , quels sont les reproches qu'on fait à votre littérature , je vous laisse à prononcer , moi qui connois la profondeur de votre génie la délicatesse de votre jugement , si ces reproches sont mal fondés ; daignez donc , Milord , décider ce point , & justifier votre littérature nationale ; de mon côté , je me hâterai , d'après les éclaircissémens que j'attends de vous , de détromper le public. N'est-il pas plus que ridicule , dit-on , par exemple , que les Anglois , bouffis d'orgueil , & boursofflés d'une morgue pédantesque , non-seulement s'affichent pour être les rivaux des littérateurs François ,

comme leurs flottes le font de notre marine , & qu'ils prétendent se targuer d'une supériorité , qu'ils font bien loin de posséder dans tout ce qui tient à la force de l'esprit , à la vigueur de l'ame & à l'énergie du langage.

“ Peut-on s'empêcher , dit-on , avec assurance , peut-on s'empêcher d'observer que le théâtre Anglois n'a jamais réussi qu'en Angleterre ; & que , pour cela seul , il doit être déclaré inférieur au théâtre François , ainsi qu'au théâtre Italien , parce que , dans cette espèce de combat littéraire , c'est aux étrangers à prononcer sur la véritable supériorité , puisque c'est eux qui forment le parterre , ce tribunal redoutable , devant lequel chaque nation vient présenter ses pièces & ses acteurs sur la grande scène de l'Europe ; c'est à leur empressement à adopter les pro-

„ ductions de l'une , à leur froideur , à „
 „ la négligence qu'ils mettent à recher „
 „ cher celles de l'autre , que doit s'attri „
 „ buer cette haute préférence , qui peut „
 „ seule décerner la couronne ; puisque „
 „ ne pouvant être conduits dans leur choix „
 „ que par la sensation de plaisir qu'ils „
 „ éprouvent , leurs jugemens ne peuvent „
 „ point être suspects. Le théâtre auquel „
 „ ils donnent la préférence , vaut donc „
 „ incontestablement mieux que celui qui „
 „ ne plaît qu'aux concitoyens de l'auteur. „
 „ Il semble que cela seul devroit termi „
 „ ner l'espece de doute où l'on semble „
 „ être encore entre les scènes de Paris & „
 „ de Londres. Ne seroit-il pas facile de „
 „ justifier cet arrêt , rendu d'un commun „
 „ accord par l'Europe entière ; mais , il „
 „ faudroit alors toucher aux autels de „
 „ Shakespear ; & jamais l'arche du Sei- „
 „ gneur fut-elle plus redoutable pour les

à „ irrévérènds que la renommée de ce dieu
 „ du théâtre Anglois pour ses compatrio-
 „ tes; ce n'est pas du respect, ce n'est
 „ pas un hommage que ses dévots exi-
 „ gent des François; c'est un culte d'au-
 „ tant plus difficile, qu'il doit être abso-
 „ lument fondé sur la loi. Les François
 „ n'entendent rien de ce dramaturge
 „ adoré. Ils demandent qu'on le traduise,
 „ & les Anglois répondent qu'on ne fau-
 „ roit traduire Shakespear (a).
 „ On demande qu'on en donne au
 „ moins une idée. Les Anglois assurent
 „ que cela est impossible; qu'il est plus
 „ libre dans le choix des expressions que
 „ le vent sur l'océan, pour le dire à sa
 „ manière. Que son dialogue est tantôt
 „ en vers blancs, tantôt en vers rimés,

[a] Discours sur Shakespear & sur M. de Vol-
 taire, par M. Baretti, Secrétaire de l'Académie
 Royale Britannique.

„ tantôt en prose; que tantôt il n'a qu'un „
 „ mot ou deux à la place d'un vers blanc, „
 „ & tantôt, ce n'est qu'un mot ou deux „
 „ à la place d'un vers : que la langue An- „
 „ gloise se foumet à tout cela sans bron- „
 „ cher (*b*).

„ Si l'on se hasarde à en effuyer quel- „
 „ ques représentations, on y trouve un „
 „ mélange plus absurde à des yeux *Fran-* „
 „ çois que toutes les rêveries de la *Fleur* „
 „ *des Saints*, ou du *Talmud*. On y est „
 „ choqué par des personnages qui offrent „
 „ l'apparence la plus extravagante, tels „
 „ que le monstre de la tempête, & au- „
 „ tres. Les Anglois prétendent fermer la „
 „ bouche aux François, en jurant que „
 „ cette imagination est le chef-d'œuvre „
 „ de l'esprit humain; que le mérite de

[*b*] Même Discours, page 23.

Shakespear est d'avoir enfanté plusieurs
 caractères dont on n'a jamais eu l'idée
 en France, ni ailleurs (c) ; que celui
 de Caliban, entr'autres, ne peut être
 trop admiré (d). Ne faut-il pas avoir
 la cervelle bien poétique, pour inventer
 un tel homme, & le rendre tout-à-fait
 vraisemblable, malgré l'impossibilité de
 son existence ?

Figurez-vous, ajoute-t-on, une sor-
 cière scélérate, transportée pour le reste
 de ses jours dans une petite isle déserte,
 & laissée à la merci du sort. Elle est
 actuellement grosse de l'esprit malin. A
 son arrivée dans l'isle, elle accouche
 d'un garçon, qu'elle nourrit pendant
 un certain tems : elle meurt bientôt,
 & le laisse là tout petit : cependant il

[c] Même Discours , page 69.

[d] *Ibidem* , page 70.

„ ne p rit pas , mais   l'aide de son inf-
 „ tinct , il trouve moyen de conserver sa
 „ vie comme tout autre animal : c'est  
 „ cette cr ature-l  que Shakespear a donn 
 „ de la raison & de l'amour ; mais , quel
 „ amour ! quelle raison ! ni plus ni moins
 „ que devoit en avoir un monstre n  des
 „  uvres d'un esprit malin & d'une for-
 „ ciere des plus m chantes. Que d'id es
 „ neuves ! que de sentimens uniques !
 „ puis s , disent les Anglois , *dans le plus*
 „ *grand vrai de la nature*. Ce morceau
 „ est-il bien propre   donner aux Fran-
 „  ois une id e bien avantageuse de Sha-
 „ kespear ? Si son talent consistoit en ef-
 „ fet dans la force des pens es , dans l' -
 „ nergie des caracteres , ne devoit-il pas
 „  tre tr s-facile   traduire ? Les  crivains
 „   qui cette  preuve est funeste , ou qui
 „  tent l'envie de la leur faire subir , sont
 „ ceux dont les petites gr ces , les mi-

„ gnardises locales périroient sous la
 „ main du copiste [e].

„ La liberté dans les arts n'est pas , &
 „ ne doit pas être , une licence ; un dia-
 „ logue coupé , défordonné , comme on
 „ représente celui de Shakespear , doit
 „ à chaque instant causer une surprise
 „ tout-à-fait désagréable à des oreilles
 „ délicates ; un habit composé de mor-
 „ ceaux de différentes couleurs est sup-
 „ portable dans des foires , ou dans des
 „ mascarades , qui en font une espece ;
 „ mais qu'on ne s'avise pas de s'en parer
 „ pour une fête auguste. La bizarrerie
 „ n'est un mérite en aucun genre ; ce
 „ n'en est un d'imaginer des caracteres
 „ nouveaux , des situations nouvelles ,
 „ qu'autant que les uns & les autres sont

[e] Ce n'est que par préjugé , ou par une méprise
 de mots , que l'on dit Tacite difficile à traduire.

„ dans la nature. Si l'admiration étoit
 „ le prix des enfans monstrueux,
 „ dans les lettres, il y auroit peu de
 „ productions aussi révérees que le petit
 „ poucet & la barbe bleue, que le Ca-
 „ liban en particulier, dont les Anglois
 „ font un si magnifique éloge. N'est-ce
 „ pas le fruit de la démence la plus ou-
 „ trée, la plus basse & la plus contra-
 „ dictoire, tout à la fois; ses sentimens
 „ font-ils donc puisés dans le grand vrai
 „ de la nature, puisque son existence est
 „ impossible, que cet être phantastique
 „ est d'une stupidité morale qui révolte
 „ autant que sa grossièreté physique, &
 „ que son caractère abject & brutal est
 „ directement opposé à l'origine que lui
 „ suppose le caprice de son auteur, car
 „ le fils d'une forcière & d'un esprit ma-
 „ lin devroit avoir, ce me semble, quel-
 „ que chose d'aérien; pourquoi donc

„ Shakespear en a-t-il fait moins d'un
 „ demi-homme , tandis qu'il devoit être
 „ une espèce de demi-Dieu. Que dites-
 „ vous à cela Milord ?

„ Passons maintenant aux acteurs qui
 „ animent le théâtre ? En appréciant les
 „ pièces , il est naturel de rendre compte
 „ de la déclamation qui les féconde , des
 „ beautés illusoires & passagères qu'elle
 „ peut y ajouter. La retraite de David
 „ Garrick a occasionné les plus vifs re-
 „ grets. A entendre les Anglois , il n'est
 „ aucun personnage , qui , dans le passé ,
 „ & probablement dans l'avenir , puisse
 „ lui être comparé. L'enthousiasme pour
 „ ce *Roscins* de la Tamise est à un point ,
 „ dont peut-être jamais aucun homme
 „ vivant ne s'est vu l'objet. Ceux qui
 „ ne l'ont pas entendu , & sur-tout les
 „ étrangers , voudroient s'en faire une
 „ idée d'après les comédiens qui le rem-

„ placent dans ses rôles. Ceux-ci étant
 „ tous ses contemporains, ayant été té-
 „ moins de ses succès & de la méthode
 „ à laquelle il les a dus, ayant joué avec
 „ lui longtems, n'est-on pas fondé à
 „ croire qu'ils ont retenu, au moins de sa
 „ mémoire, quelques-unes de ses in-
 „ flexions, quelques uns de ses gestes. P
 „ Par tout, & en tout genre, les hom-
 „ mes vraiment originaux ont fait des élè-
 „ ves, inférieurs sans doute à leur maître
 „ tre, mais dont l'imitation même fer-
 „ vile en retrace la manière. Les Anglois
 „ ne permettent pas aux étrangers de
 „ juger de David Garrick d'après ce prin-
 „ cipe : pour les mieux accabler de
 „ l'admiration qu'ils lui prodiguent, ils
 „ préfèrent d'abandonner à leur critique
 „ tous leurs acteurs du jour ; & pour
 „ faire plus d'honneur, ils outragent
 „ scrupule tous ses camarades : la divers

tance entr'eux & lui , disent ces admirateurs , est infinie. Ce comédien , si on les en croit , est le Melchisédeck du théâtre ; comme il n'a pas eu de pere , il ne laisse pas de postérité. „ Ce n'est pas moi qui parle , Milord ; j'espère que vous ne vous offenserez pas.

Pour passer ensuite du mérite du théâtre Anglois à ce qui regarde l'éloquence en général ; voyons , Milord , si votre nation y trouvera de quoi racheter les ridicules de son théâtre ? Que de détails satisfaisans vous espérez voir éclore sous ma plume ! Un Jésuite à robe courte , orateur du palais de Thémis , dans le tems que le sénat du royaume gémissoit dans le plus affreux exil ; un littérateur fameux qui a exhalé sa bile à son gré parmi vos trahis compatriotes ; martyr cependant de la vérité , quoiqu'esclave des travers & des caprices de son imagination

exaltée; le fameux Linguet, en un mot, „
 ce phénix des beaux esprits, va remplir „
 vos espérances, combler vos vœux & „
 faire éclater sa reconnoissance pour cette „
 nation humaine, qui l'avoit accueilli „
 naguères d'une maniere si distinguée. „

Ecoutez la Sybille, Milord, assise sur „
 le trépied sacré; déjà elle trépigne, déjà „
 elle éprouve tous les grands mouvemens „
 qui annoncent les vérités importantes „
 dont on n'accouche qu'avec peine, qu'on „
 ne produit qu'avec douleur. „

De l'Eloquence Angloise.

„ On demandoit à Cicéron, quelle „
 „ étoit la principale partie de l'Orateur „
 „ *habitus*, répondit-il ou le *débit* : l „
 „ seconde ? *habitus*; & la troisieme, *ha* „
 „ *bitus*; réponse à laquelle le nom d „
 „ l'auteur doit donner le plus grand poids „
 „ & dont l'expérience a confirmé la ju „

„ tell

„ tesse dans tous les siècles : si le véri-
 „ table Orateur est celui qui persuade
 „ en parlant , il est certain que la vérita-
 „ ble éloquence , pour les grandes assem-
 „ blées , est celle du débit. La raison ,
 „ la méthode , l'élégance , la clarté , la
 „ force , l'enchaînement des preuves sont
 „ pour le cabinet. En public , une voix
 „ sonore , adroitement maniée , des ges-
 „ tes qui ajoutent à l'expression sans an-
 „ noncer trop l'art qui les dirige , une
 „ certaine onction qui fasse croire que
 „ l'on est persuadé soi-même de ce que
 „ l'on dit ; voilà le grand secret de ré-
 „ gner sur les esprits : c'est par ces deux
 „ portes que l'on parvient plus sûrement
 „ jusqu'à l'ame , & ce sont celles dont
 „ les Anglois n'ont pas encore trouvé
 „ la clé. On ne trouve ni au bareau ,
 „ ni dans la chaire , ni même au par-
 „ lement , rien qui approche de cette

„ idée que nous donnent , de l'éloquen-
 „ ce , les maîtres dont elle faisoit à Ro-
 „ me ou à Athènes , la fortune & la
 „ gloire.

„ Dans la chaire , une lecture froide
 „ & morne ; au bareau , une lecture
 „ monotone & glacée même , ou des
 „ interpellations brusques , découpées sui-
 „ vant le cas ; au parlement , une affluen-
 „ ce tumultueuse , sans étude , sans grace ,
 „ j'oserois même dire sans méthode ;
 „ plus d'attention à faire du bruit qu'à
 „ le justifier ; plutôt des allusions mali-
 „ gnes ou des sorties indécentes , que des
 „ raisons persuasives ; une chaleur qui
 „ tient de l'emportement , & dont tout
 „ étranger est singulièrement surpris ,
 „ quand on lui interprète le texte dont
 „ elle est l'accompagnement ; voilà ce
 „ qui caractérise l'éloquence angloise , &
 „ ce qui frappe d'étonnement , dans un

„ pays où cette carrière est comme dans
 „ l'ancienne Rome , le chemin des hon-
 „ neurs ; dans un pays où le talent de
 „ la parole ne connoît ni gêne , ni scru-
 „ pule , ni entrâves ; où il s'applique aux
 „ plus grands objets qui puissent élever
 „ l'esprit humain ; où il trouve , soit dans
 „ l'estime publique , soit dans les récom-
 „ penfes de la cour , tout ce qui peut
 „ l'encourager. Or , à qui de ceux d'en-
 „ tre les hommes qui lisent , qui parlent
 „ & qui n'ont jamais réfléchi , ces ob-
 „ servations ne feroient - elles pas frap-
 „ pantes ? Il faut convenir que les An-
 „ glois font auffi bien organisés pour l'é-
 „ loquence que les autres peuples , que
 „ la lenteur de leurs progrès dans ce
 „ genre vient d'une éducation vicieuse ,
 „ de leurs mauvais ufages , & de la fin-
 „ gularité de leurs loix ; parce que l'é-
 „ ducation pédantesque & mélancolique

„ des universités étouffe les germes du
 „ talent , au lieu de les développer ; parce
 „ que leurs mœurs bornant la profession
 „ d'avocat à une seule classe d'hommes,
 „ comme celle du prédicateur , & n'exi-
 „ geant de chacune ni travaux , ni effets ,
 „ tandis que leurs loix ont réduit leurs
 „ procès civils à de simples combats de
 „ procédure , & les instructions crimi-
 „ nelles de la part des conseils , en jeux
 „ d'esprit , en fades plaisanteries & en
 „ efforts de subtilité , elles ont été au
 „ parlement Anglois les séminaires où se
 „ formoient à Rome les Athlètes , qui
 „ devoient un jour se produire dans le
 „ sénat ou la tribune ; on s'épuiferoit en-
 „ vain pour chercher des raisons plau-
 „ sibles d'un fait incontestable , on n'en
 „ obtiendrait pas plus son pardon de ces
 „ gens , qui s'imaginent qu'il y a de l'é-
 „ loquence partout où l'on prononce
 „ le nom de liberté.

„ Quant à la religion , les Anglois ont
 „ été de tout tems les plus superstitieux
 „ de tous les peuples , comme les plus
 „ intolérans. Ci-devant , en Angleterre ,
 „ la proscription du papisme , & la peine
 „ de mort prononcée contre ses Minis-
 „ tres , n'étoient susceptibles ni de modi-
 „ fication , ni d'adoucissement : il suf-
 „ fisoit qu'un prêtre catholique fut con-
 „ vaincu d'avoir exercé quelqueune de
 „ ses fonctions , pour être dévoué & con-
 „ duit au gibet ; n'étoit-ce pas là une loi
 „ atroce ? Si , depuis peu , on a fait passer
 „ un bill en faveur des papistes , on fait
 „ aussi les atrocités & les barbaries
 „ commises par les fanatiques & les en-
 „ ragés qu'avoit soulevés le scélérat lord
 „ Gordon , à qui l'on s'est contenté de
 „ faire peur , & qui s'étoit rendu cou-
 „ pable du dernier supplice.

„ Si l'on venoit à examiner ce qu'a

„ produit en Angleterre la nullité des
 „ religions , suite nécessaire de leur mul-
 „ tiplicité ; la dissolution des liens civils ,
 „ fruit incontestable de cette nullité ; la
 „ licence effrénée d'un peuple cruel ,
 „ atroce & indomptable , que rien ne
 „ contient , dès qu'on a brisé ces liens
 „ imperceptibles , qui suppléent , par
 „ la conscience , aux règles de l'hon-
 „ neur , & qui donnent Dieu pour té-
 „ moin des actions que l'on peut déro-
 „ ber à la connoissance des hommes ; la
 „ défiance qui en résulte entre les indi-
 „ vidus ; le peu de sécurité d'un maître
 „ dans sa maison , d'un pere dans sa fa-
 „ mille , de tout homme , qui , n'ayant avec
 „ ses subordonnés d'autres rapports que
 „ l'intérêt , & d'autre caution de leur fidé-
 „ lité que la crainte du châtiment lé-
 „ gal , tremble toujours d'être la victi-
 „ me de leur cupidité dès qu'ils pour-

„ ront s'y livrer avec l'expérience de l'im-
 „ punité. „

Que ce tableau est frappant, Milord !
 qu'il est lugubre ; qu'il est rembruni ! Ce-
 pendant il a vu le jour à Londres, au
 milieu même de la nation Angloise, sans
 qu'aucun individu ait osé réclamer con-
 tre sa publicité ; il semble au contraire
 que le peuple Anglois y ait fouri : ce
 qu'il y a de bien certain, c'est que les plus
 sages de votre Îsle y ont applaudi. Ce
 tableau est donc fidèle, Milord : que
 d'horreurs !

Diverses observations, au reste, ont
 rendu ces faits monstrueux moins éton-
 nans de la part des Anglois que de tout
 autre peuple de l'Europe. Un Suisse de
 ma connoissance, assez philosophe pour
 être bon observateur, avec qui je suis
 fort lié, & qui ne demeure pas loin de
 chez moi, a remarqué, & fréquemment,

que ceux de ses compatriotes , qui , pl
après un long séjour en Angleterre , y ab
ayant amassé des guinées , reviennent qu
ensuite dans leur patrie pour y jouir de br
ce qu'ils ont acquis avec la bassesse & tri
la soumission dans laquelle on les tient gu
à Londres , sont insupportables eux-mê- pu
mes par l'atrocité de leur égoïsme ; il a un
trouvé , bien vu , que rien n'est plus dé- mé
goutant que la dureté , que la grossièreté de
de leurs mœurs ; qu'ils sont sans égards vo
pour leurs égaux , sans humanité pour ces
leurs semblables , barbares avec leurs in- de
férieurs : une ame de boue & des goûts des
dépravés font qu'ils infectent tout ce qu qu
les approche ; ce qui , dans ces contrées , tio
inspire une juste horreur contre ces gueux ne
enrichis. lité

Joignez au tableau qu'on vient d'expo le
fer , Milord , une esquisse de cet attaché tan
ment minutieux à des pratiques de disc qu

ui ; pline qu'une piété éclairée modifie ou
 , y abroge suivant les circonstances , telle
 ment qu'est l'observation étroite de la célé-
 de bration du dimanche à Londres , de cette
 e & tristesse morne par laquelle ils se distin-
 cient guent alors ; que tout ce qui s'appelle jeux
 -mê- publics y est interdit ces jours là avec
 il a une sévérité rigoureuse ; que la police sévit
 s dé- même contre les amusemens innocens
 éreté de l'intérieur des maisons , à moins que
 gards vous ne vouliez en excepter l'usage libre ,
 pour ces mêmes jours , des maisons publiques
 rs in- de débordement. Hors , donc , la liberté
 goûts des bordels , une véritable inertie judaï-
 e qu que s'empare chaque dimanche de la na-
 rées , tion Angloise , & jamais la race de Jacob
 gueux ne marqua son sabbat par une immobi-
 lité plus scrupuleuse que celle qui glace ,
 expo le septieme jour de la semaine , les habi-
 tache tans de toute la Grande Bretagne ; puis-
 disc que ce jour là , vous le savez , Milord ,

il est même défendu aux Anglois de siffler.

Quatorzieme Section.

Que d'autres reproches sanglans on fait encore à votre nation, Milord ! Est-il bien vrai que les ravages commis par les Espagnols dans la découverte du nouveau monde, au seizieme siecle, ont été surpassés par les Anglois, dans l'Indostan, au dix-huitieme siecle, & que les circonstances de ces barbaries modernes sont plus atroces encore & plus épouvantables que celles des anciennes ? A la lecture de ces horreurs, on ne peut que gémir sur la cruauté monstrueuse, sur l'avarice infernale qui ont déjà fait couler tant de sang humain sur ces rivages malheureux, ainsi que sur l'aveuglement qui y perpétue les massacres. On peut donc articuler nettement que l'Angleterre ne doit sa brillante existence, dans le milieu de ce siè-

er. cle, qu'aux fautes de ses voisins; qu'elle
 a jouï d'une crise, plus encore que d'une
 époque de gloire; mais que la même crise
 on lui fera funeste: puis qu'avant peu, par
 l'ist- le cours seul des choses, il faut de néces-
 par sité qu'elle redevienne ce qu'elle est par
 ou- la nature, puissance tout au plus du se-
 été cond ordre en Europe, avec une influen-
 an, ce très bornée dans les autres parties du
 cir- monde. Vérités fâcheuses, cruelles même,
 font pour votre nation, Milord, mais qui n'en
 bles font ni moins constantes ni moins sen-
 e de sibles.

ar la L'Angleterre, fixée par la nature de
 nfer- son sol, par celle de sa situation, au com-
 sang merce, aux entreprises paisibles du négo-
 ainfi ce, a presque toujours ambitionné l'éclat
 e les destructeur de la guerre & des conquêtes.
 ette- Malheureusement pour elle, la fortune a
 bril- paru favoriser cette maladie ravageante.
 e fiè- L'intrigue, les besoins de Guillau-

me III, le préjugé, fondé peut-être, des prétentions de Louis XIV à la monarchie universelle, précipiterent l'Angleterre dans des guerres, que les talens du Duc de Malboroug & de quelques autres hommes supérieurs, rendirent, vers la fin du règne du monarque François, plus glorieuses qu'utiles. Dans ces derniers tems, un ministre fatal à la marine de France, a laissé celle des Anglois sans barrière en Europe & aux Indes. Alors elle a inondé le globe entier; les mers des deux Hémisphères furent dès-lors couvertes de ses vaisseaux. Telle étoit l'époque où la puissance Britannique eut dû se fixer des bornes à elle-même, & montrer pour la première fois aux hommes étonnés, une puissance prépondérante & modérée; mais, Milord, votre nation ne fut pas se soustraire à la foiblesse d'être subjuguée par l'ivresse des succès.

La manie des conquêtes gagna la na

tion Angloise ; & l'esprit de conquête
 amena la dureté envers les colons éloi-
 gnés. Loin d'imiter la sage politique des
 Romains , qui n'établissoient dans la
 grande famille de la république qu'un
 rapport de protection de la part de la
 mère patrie, de reconnoissance & d'at-
 tachment de celle des enfans, les An-
 glois ont voulu soutenir, s'arroger les re-
 lations de la dépendance à l'autorité.
 Assez aveugles pour ne pas voir que des
 amis libres & zélés valent mieux à mille
 & cinq cent lieues que des sujets indoci-
 les & mécontents, ils ont cru augmenter
 leur force en asservissant l'Amérique : ne
 consultant ni les tems, ni les circonf-
 stances, ils ont voulu traiter ces établis-
 semens, devenus adultes & capables de
 subsister par leurs propres forces, comme
 ils les avoient traités dans leur premie-
 re enfance : au lieu d'un traité d'alliance

& de commerce, ils ont voulu leur im-
 poser un joug plus humiliant encore qu'o-
 néreux ; & comme la vanité produit plus
 de révolutions encore que l'intérêt , la
 perte d'un continent immense a été le
 prix de l'oppression méditée par ces fiers
 insulaires. Les choses ont été portées si
 loin, Milord, que la victoire même ne
 rendroit pas l'Amérique à votre couronne.
 Supposez pour un moment, admettons
 même que la force parvienne à la sou-
 mettre & la réunir à l'empire Britan-
 nique , que feroit ce membre blessé ,
 mutilé , que l'accabler par sa pesan-
 teur, par l'immensité des dépenses né-
 cessaires pour le contenir. Ce ne se-
 roit donc qu'à force d'or & de troupes
 que le pavillon Anglois feroit mainte-
 nir sur toutes les rives du nouveau monde,
 & de semblables possessions ne sont-elles
 pas la ruine du propriétaire ?

Du côté de l'Inde, Milord, que d'hor-
 ribles exploits un historien sincère auroit
 à raconter !

Les complices du Lord C., ces héros
 plus inhumains que les chevaux même
 dont Hercule fit justice en leur faisant dé-
 savorer leur maître, quel principe les pouf-
 soit sur ces rives désolées ? quel prétexte
 les armoit contre des hommes paisibles,
 coupables uniquement d'être riches &
 foibles ?

Les successeurs des Cortès étrangloient
 les Caciques, mais les compagnons du
 Lord C. fusilloient les Rajas. Les premiers
 vivoient les Américains nuds à des dogues
 furieux ; mais les seconds devoient les
 Indiens aux horreurs de la faim. Du haut
 des magasins, dont l'or seul pouvoit ou-
 vrir la porte, & où ils avoient renfermé
 la subsistance de toute une province, ils
 encourageoient la mort à hâter ses rava-

A clive

ges, afin de rendre plus lucratif l'empresement du reste de ces peuples exterminés & mourans à obtenir à grands fraix de quoi substanter leur déplorable existence. Ceux-là employent des supplices cruels & honteux pour arracher aux anciens possesseurs d'une terre maudite, la révélation de leurs trésors; mais c'est à ceux-ci qu'est due l'invention d'une culotte remplie de Rats, de Lézards, d'Insectes plus mordans que vénémeux; & ce sont des femmes qu'ils soumettoient à ce genre de torture dont les annales de l'enfer n'offriroient pas d'exemple. Que dites-vous à cela Milord?

Si les abominations commises par les Anglois en Amérique, ont moins éclaté que celles dont Cuba, le Mexique & le Pérou ont été les affreux théâtres, c'est que les plus récentes n'ont point trouvé de Las-Casas pour les révéler, c'est que tous

les

les témoins en étoient les complices. Les auteurs de ces raffinemens de cruautés étoient , Milord , des officiers fiers d'une éducation polie , parvenus par degrés aux emplois dont ils faisoient un si horrible abus , & dont les premières années s'étoient passées dans l'aisance , à l'étude des loix , de la justice & de l'humanité.

Voici , Milord , une prédiction dont l'accomplissement est plus proche que vous ne pensez peut-être. Ce qui devoit arriver un jour arrivera bientôt : c'est l'époque où les peuples asservis , devenus enfin aussi courageux & terribles à force de tourmens , qu'implacables par le ressentiment des barbaries qu'ils ont éprouvées , vangeront leur longue patience par un massacre général de leurs impitoyables oppresseurs ; époque où ces derniers , comme déjà ils semblent s'y

préparer , donneront à leurs esclaves le
 spectacle consolant d'une destruction ex-
 piatrice de leurs forfaits. L'or arraché
 aux Mogols fera pour ces brigands le
 sang de *Nessus*. En corrompant leurs ames ,
 il portera dans leurs veines un feu fédi-
 tieux ; percés mutuellement de leurs pro-
 pres traits , ils périront sur ces côtes étran-
 gères , aux acclamations des habitans dont
 ils auront été si longtems la terreur &
 le fléau. Alors , Milord , que deviendra
 l'Angleterre , dépourvue des deux four-
 ces qui entretiennent aujourd'hui ses ri-
 chesses & sa fierté ? Si les yeux de l'E-
 urope s'ouvrent , si tant de nations outrai-
 gées , si tant de pavillons avilis , si tant
 de puissances bravées se réunissent , que
 rempart opposeroit à une ligue univer-
 selle , un peuple dont toutes les démar-
 ches semblent avoir eu pour but de la
 nécessiter. Venise étoit moins riche , moins

le orgueilleuse , moins puissante au seizième
 ex- siècle , quand les potentats de l'Europe
 ché se réunirent pour en partager les dépouil-
 le les. Elle en fut sauvée , parce que l'impru-
 nes, dence agitoit alors tous les trônes , parce
 édi- qu'un délire inconcevable de perfidie ,
 pro- d'avarice , de crédulité , de trahison , ré-
 ran- gnoit dans tous les conseils ; mais si les
 dont discussions tant réitérées sur les forces ,
 r & les prétentions & les ressources soit de l'An-
 ndragleterre , soit des autres Etats , exaltent
 four- enfin une tête véritablement politique ,
 es ri- & que , dans un tems où le scrupule n'est
 l'Eu- plus un obstacle aux usurpations , les
 outra- puissances de la terre viennent à se dire ,
 i tant- risons le sceptre de cette *Rome des mers* ,
 que- que deviendra la fiere Albion , Milord ?
 niver- le l'ignore absolument. Attendons les évé-
 émar- nemens.

de la
 moins



TREIZIEME LETTRE.

JE me flatte , Milord , que vous pardon-
 nerez la hardiesse du tableaũ que je viens
 d'exposer à vos yeux en faveur de la pu-
 reté de mes intentions. C'est à vous à
 apprécier les vérités fâcheuses & allarman-
 tes pour votre nation que vous avez arra-
 chées à ma plume : malgré les justes pré-
 jugés qu'elles inspirent contre vos fiers
 insulaires , il faut cependant que je rende
 justice à la nation Angloise & à son gou-
 vernement. Mon cœur n'aspire qu'à ren-
 dre hommage à sa sagesse , à la douceur
 de sa jurisprudence criminelle jusqu'à l'exé-
 cution ; mais j'ai cru devoir vous faire ob-
 server ce qu'elle peut avoir de défectueux.
 Je conviens Milord , que , par-tout où la
 législation n'est pas subordonnée au be-

soin de corrompre , par-tout où les gé-
 missemens de l'humanité ne sont pas
 étouffés par les cris de l'ambition , ils sont
 entendus & accueillis dans votre Isle , &
 même avec un empressement aussi hono-
 rable que salutaire. On ne peut qu'ad-
 mirer la tranquillité de votre pays , &
 particulièrement de Londres , avec tant de
 motifs de troubles qui paroissent enfanter
 obstacles sur obstacles pour les prévenir; on
 est également émerveillé de cette paix inté-
 rieure , maintenue sans police , sans vio-
 lence , sans cet appareil de terreur & de
 guerre qu'on croit indispensablement né-
 cessaire dans d'autres nations; assurément
 Milord , cette paix fait beaucoup d'hon-
 neur aux mœurs & au caractère de votre
 nation; elle prouve même , avec éner-
 gie , combien en général tous les mem-
 bres ont de confiance dans la loi , qui
 les protège seule; & que cette confiance

ne peut être fondée que sur la conviction intime qu'elle sera impartialement exécutée. Ce n'est pas encore là l'unique point où la législation Angloise mérite les plus grands éloges, il y en a une infinité d'autres; je ne saurois me dissimuler, Milord, qu'une nation ne joue pas un rôle comme celui que la vôtre soutient en Europe depuis plus de deux siècles, sans une force réelle, & sans un mérite effectif qui s'appuie, qui repose sur une base solide.

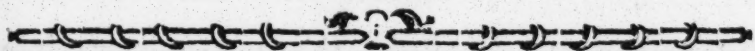
Le caractère distinctif de votre nation est un présent de la nature, que rien ne peut étouffer; tandis que les loix, qui changent à chaque minute chez vos voisins, ne font que modifier leurs vices, & manifester leurs ridicules & leurs travers; tandis que ceux qui gouvernent chez ces mêmes voisins, avec un sceptre de fer, réunissent tous leurs efforts pour ben

captiver indistinctement la pensée de tous ceux qui respirent sous leur tyrannie ; & il faut observer, Milord , que tout gouvernement , qui prive les particuliers de la liberté de communiquer leurs pensées , est un gouvernement ignorant , injuste , criminel , barbare , mal-intentionné , qui sent lui-même son illégitimité & sa tyrannie. Le premier droit de l'homme est celui *d'être* ; le second c'est celui de *penser*. O ! braves Anglois , peuple de philosophes ! oui , vous êtes vraiment le seul peuple libre de l'Europe , puisque vous avez seul la liberté de la presse. C'est donc du sein de votre Isle fortunée que doivent partir les foudres de la vérité , pour confondre les fots & les méchans , & pour instruire l'univers ; soyez toujours en garde contre l'inséparable génie qui a conspiré contre la liberté & le repos de l'Europe ; craignez

qu'il ne s'insinue dans votre gouvernement ; continuez d'opposer des barrières insurmontables à l'erreur & au despotisme. Puissiez - vous toujours, fiers insulaires , forger en paix les foudres sacrés de la vérité & l'arme puissante du ridicule & de la critique ; déchirez , braves républicains , avec courage , arrachez même le masque affreux des tyrans qui dévorent le reste du globe ; éclairez leurs perfides projets & leurs trames ! Que tous les cœurs honnêtes & généreux , que tous les hommes qui chérissent la liberté & qui en sentent le prix , s'unissent à mes vœux & à votre courage , Anglois magnanimes ! pour foudroyer le despotisme , la tyrannie , & la superstition , cette fille triste & cruelle de l'ignorance.

Oh ! fier Albion , puisse - tu ne jamais oublier que la nature t'appelle à la mer , au commerce & à la liberté ! Vous voyez ,

Milord , combien j'aime , combien je me délectes à rendre justice au mérite réel & effectif ; c'est pourquoi je compte fièrement sur votre estime , & que vous me croirez sans réserve , &c.



QUATORZIEME LETTRE.

Vous dites donc , Milord , qu'il en est de ma philosophie comme de la mouche à miel , qui , lorsqu'elle est agacée , pique jusqu'au vif. C'est pour cette raison , Milord , que je suis constamment environné d'un essaim d'ennemis , dont les uns ont juré de trancher le fil de mes jours par le poignard à la faveur de l'obscurité , tandis que d'autres cachent leur haine secrète , pour réussir , par une trame plus obscure encore , à me surprendre & me détruire par quelque poison , dont l'effet

violent & sûr me fasse expirer , par les
 déchiremens les plus cruels , dans les
 douleurs les plus aigües & les tourmens
 les plus insupportables. Il y a de grands
 scélérats sur la terre , Milord. Croiriez-
 vous que j'en connois de très-capables
 de raisonner de sang froid les atrocités
 les plus effrayantes ? Un jour , peut-être ,
 ma plume les démasquera , au grand
 étonnement de ceux qui croient imman-
 quablement se cacher le mieux derrière
 un rideau. Comment ai-je découvert
 leur trame ? qui les a décélés à mes yeux ?
 Le crime & le vice , qui sont toujours
 lâches. Oui , Milord ; une expérience
 sûre m'a toujours prouvé que l'homme
 de bien , éclairé , est le seul qui puisse avoir
 le vrai courage , & contempler de sang-
 froid les attentats qu'on médite contre
 sa vie. Vous frémissez , Milord ; vous
 craignez que je ne succombe à la vio-

lence , à la haine , aux conspirations de
 mes ennemis. N'appréhendez point , Mi-
 lord ; mais souvenez - vous qu'une vie
 pure & sans tache , qu'une conduite rai-
 sonnable & réfléchie sont plus que capa-
 bles de calmer mes frayeurs ; d'ailleurs ,
 si j'ai le malheur de succomber , *tela præ-*
visa minus feriunt : en périssant sous les
 coups des scélérats qui veulent attenter
 à mes jours , je pourrai peut - être m'é-
 crier avec Fra - Paolo , *agnosco stilum*
Romanum. Il est vrai , Milord , que si je
 ne favois pas apprécier les hommes à
 leur juste valeur , il y auroit de quoi
 me dépiter ; puisque le sentiment inté-
 rieur de ma conscience m'assurant que je
 n'ai fait que du bien , l'on ne m'a fait
 que du mal. Dispensez - moi de tout dé-
 tail , à cet égard , Milord ; indépendam-
 ment de *l'Infandum regina jubes* de Vir-
 gile , je sens bien que tout ce que je

puis faire mieux c'est de m'étourdir sur ma
 cruelle destinée. Parcontre, Milord, je vous
 engage ma parole d'honneur, de consacrer tous mes momens de loisir à travailler les textes que vous m'avez prescrits, à les travailler, dis-je, avec toute l'application dont je suis capable, soit pour ne pas être l'écho de ceux qui ont écrit avant moi sur les matieres que vous voulez que je vous éclaircisse, soit pour ne rien répéter de ce qui se trouve déjà si bien touché, si bien discuté dans le *Monarque accompli*; &, pour cet effet, je me bornerai à l'explication d'un petit nombre de vérités, qui, versées dans une ame aussi généreuse, aussi noble, germeront j'en suis sûr, dans votre cœur; & je n'ai pas de doute un instant, Milord, qu'elles ne produisent un jour des fruits très salutaires à votre patrie. C'est dans cet espoir que je suis, &c.

 QUINZIEME LETTRE.

Vous me demandez , Milord , pourquoi
 le fameux Linguet , cet Avocat des Nérons
 & des Caligula fut obligé de quitter sa
 patrie ; & pourquoi , enfin , on lui fait
 passer un petit quartier de séminaire à la
 Bastille , où il jure , prie , tempête , s'al-
 arme , pleure , gémit , & siffle. Si l'on en
 croit ce héros de la littérature françoise ,
 cet implacable ennemi de la philosophie
 & des philosophes , ce détracteur fameux
 des talens distingués , cet Aristarque mo-
 derne dont la fonction sublime étoit de
 calomnier le mérite le plus universelle-
 ment reconnu ; si l'on en croit , dis - je ,
 cet écrivain impartial , suivant lui , mais
 si peu suivant le sentiment général , il
 fut obligé de quitter sa patrie par la suite
 d'une noire & odieuse cabale des Avocats

ses confreres , par une conséquence du peu
 d'énergie, de la honteuse foiblesse même, du
 parlement de Paris : mais voyons jusqu'où
 l'on peut compter sur la véracité de cet
 homme. Le Ministère de France , indigné
 de voir les personnages les plus distin-
 gués par l'étendue de leurs connoissan-
 ces , indignement calomniés ; de voir des
 hommes du plus grand mérite , qui ont
 éclairé leurs compatriotes & illustré leur
 patrie par des productions immortelles ,
 audacieusement outragés , sacrifiés à la
 malignité du public , par une plume ve-
 nale & mensongere ; le Ministère Fran-
 çois , dis-je , a cru devoir s'assurer de la
 personne de cet écrivain téméraire , achar-
 né contre le mérite , vendu aux prêtres , &
 dévoré par l'ambition frénétique de se faire
 un nom à quelque prix que ce fut. N'est-ce
 donc pas avec beaucoup de raison que la
 sagesse du Ministère François a mis dans

l'heureuse impossibilité de décrier la vé-
 rité, & de deshonorer la littérature, un
 libelliste odieux qui en étoit devenu l'op-
 probre : il est donc enfin renfermé ce
 critique impudent, cet homme de mau-
 vaise foi, qui, armé par la plus basse ja-
 lousie, se plaçoit à déclarer la guerre
 aux grands talens, à déchirer les savans
 les plus distingués, & à les immoler à la
 risée de cette portion trop nombreuse du
 public que le vrai mérite offusque. Con-
 venez, Milord, que des écrivains de cette
 trempe, & d'un si affreux caractère ne
 peuvent être regardés que comme les en-
 nemis des sciences, des lettres, des pro-
 grès, même, de l'esprit humain ? Avouez
 que ce ne sont que de vils complices de
 l'ignorance jalouse, de l'imposture inquiet-
 te, de la tyrannie allarmée, qui, pour
 dominer sur la terre, voudroient y faire
 régner une nuit éternelle ? Je vous le de-

mande , Milord ; est-il une occupation plus infâme que celle d'amuser le public aux dépens des citoyens qui s'efforcent à l'éclairer , qui le servent utilement , & qui méritent toute sa reconnoissance ? La critique est sans doute nécessaire ; mais , pour être vraiment utile , elle doit être juste , instructive , polie ; telle est celle qui éclaire , qui porte le flambeau de la vérité dans l'erreur ; mais il ne lui est jamais permis de dégénérer en satire offensante & personnelle , satire toujours inhumaine , & par conséquent toujours punissable. C'est à ces écrivains qui abusent de leurs talens , à ces auteurs qui prostituent leur plume , que pourroit s'appliquer cette malédiction de Démocrite quand il s'écrioit ; *malheur à vous , qui , des graces pudiques & vierges , n'avez su faire que de viles prostituées*. En effet , Milord , que peuvent penser les gens du grand monde quand

quand ils voyent les hommes de lettres si
 maladroitement occupés à se démolir les
 uns les autres , à contrarier les efforts de
 la raison qui tâche de détromper le
 genre humain , de le tirer de ses folies ?
 Quelle horreur ! quoi , tandis que le phi-
 losophe emploiera ses veilles à chercher ,
 à présenter des principes évidens , un bel
 esprit déclamera contre la vérité , parce
 qu'elle lui paroît trop triste , contre
 la morale qu'il traitera de lugubre ,
 contre la sagesse , enfin , qu'il aura trouvé
 trop sévère : quoi ! au mépris de l'auguste
 vérité , une autre tête légère pourra se
 livrer à exagérer l'incertitude de nos con-
 noissances , & consoler ainsi la sottise en
 l'assurant que les esprits les plus cultivés
 n'en savent pas plus que les autres ; d'au-
 tres , encore , jetteront du ridicule sur les
 découvertes les plus utiles ; les ouvrages
 profonds seront regardés comme téné-

breux, comme les productions d'une métaphysique obscure & de quelques cerveaux creux & exaltés. Enfin, Milord, les vérités les plus intéressantes demeureront ensevelies dans l'oubli, si elles sont déparées de ce faux brillant auquel le vulgaire attache le plus grand prix. Et ne feroit-ce point par une suite de cette fatalité déplorable, que l'avocat du duc d'*Aiguillon*, c'est presque le caractériser, dans l'ivresse de lui-même, osoit annoncer au public dans ses feuilles éphémères, qui sont tombées dans l'oubli avec l'écrivain; ne feroit-ce pas, dis-je, par une suite de cette fatalité, que Linguet prétendoit persuader le public que l'immortel M. d'Alembert n'étoit qu'un apprentif en mathématique; que les INCAS de l'illustre Marmontel n'étoient qu'une misérable capucinade; que la ville entière de Paris n'avoit pas le sens

commun , de s'amuser à l'*Amiant bourru* ; que les hommes sont bien malheureux de n'être plus condamnés à gémir dans les fers de l'esclavage ; que les Etats sont bien à plaindre de n'avoir plus de Jésuites ; que tous les Potentats de l'Europe devroient se réunir pour établir le Pape souverain de toute la terre ; que tous devroient reconnoître à genoux sa suzeraineté & l'adorer ; que les soldats devroient tous être autant de janissaires. Ajoutez à cela, Milord, que cet honnête écrivain avoit la modestie d'annoncer de la meilleure foi du monde au public, qu'il étoit l'homme le plus désintéressé qui existât sur le globe ; tandis qu'il anathématisoit, tandis qu'il foudroyoit dans ses feuilles l'Imprimeur *Heubach* de Lausanne, homme très-estimé, qui les réimprimoit en Suisse. Ah ! la belle ame, Milord, que l'ame de Linguet !

Vous qui savez, Milord, mieux que personne, avec quelle bonté, quelle honnêteté, quelle distinction il fut accueilli dans votre Isle; vous avez pareillement vu comment il s'est empressé de faire éclater sa reconnoissance. Si par hazard sa lecture échappa ou fut soustraite à votre curiosité, je vous envoie sur un papier séparé la copie exacte & fidèle, faite mot-à-mot du tableau qu'il a donné de la Grande Bretagne, de son gouvernement & des mœurs de vos compatriotes : oseroit-il bien dire que c'étoit l'amour de la vérité qui conduisoit sa plume? & pourrez-vous le croire Milord? C'est avec la même ame, & à peu près sans doute de la même maniere, qu'il s'est plu à rendre justice au mérite universellement reconnu du célèbre & immortel d'Alambert, aux talens supérieurs du fin & délicat Marmontel, & à tant d'autres lit-

térateurs françois du premier vol , que l'enragé Linguet a déchirés avec cette complaisance intérieure, cette satisfaction secrète que doit éprouver un esprit infernal , quand il peut distiler à son gré, contre des génies supérieurs, le venin satyrique de son bavardage empoisonné : quelle belle ame ! que l'ame de l'Avocat des Nérons ; qu'en pensez-vous, Milord ? tout ceci me conduit à placer sous vos yeux, Milord, un avis bien utile, bien essentiel même suivant moi , aux progrès de la raison , comme aussi, bien favorable à l'honneur des gens de lettres.



Avis aux littérateurs & aux savans.

SAVANS, gens de lettres, ô vous ! hommes vraiment illustres, qui travaillez au bonheur des nations ; cessez, abjurez en-

tre vous ces querelles deshonorantes qui ne peuvent amuser que la malignité de vos envieux. Réunissez-vous, liez - vous étroitement pour faire rougir l'ignorance, le vice & les folies qui désolent la terre, & qui s'opposent à la félicité sociale. Mais, en tonnant contre les travers, contre les erreurs des hommes, ménagez leur amour-propre. Il n'est, croyez-moi, aucun autre moyen de rendre vos leçons efficaces, & de hâter les progrès de la raison : & , particulièrement, gardez-vous bien de blesser ceux que vous voulez guérir, en leur arrachant le masque qui fait leur illusion.

Philosophes illustres ! apôtres de la vérité, martyrs du fanatisme & de l'hypocrisie, votre fonction est de méditer l'homme, de lui découvrir à lui-même les replis de son cœur, de rendre sensible aux yeux de l'esprit l'évidence de la raison, de cette raison précieuse, émanation de

la divinité, sans laquelle il ne peut jouir du bonheur. Orateurs ! que votre éloquence, assaisonnée des démonstrations de la vraie philosophie, arrache l'homme à ses erreurs, à ses penchans vicieux ; qu'elle l'attendrissè sur lui-même, qu'elle produisè dans son cœur cette compassion douce, cette humanité tendre, qui le conduisent à l'affection qu'il doit à ses semblables.

Historiens ! vous qui faites passer à la postérité le tableau de ses dévanciers, que les recherches avérées, approfondies du sage, conduisent votre pinceau fidele ; que les couleurs de l'éloquence donnent de l'ame & du mouvement à cette peinture intéressante des vicissitudes humaines. Poètes ! réglez votre verve sur les lumieres de la sagesse, sur la force de l'éloquence, & sur les leçons de l'histoire, pour orner la vérité des charmes dont

l'imagination est capable de l'embellir : ne prostituez jamais vos talens à des chants frivoles & dangereux , qui , trop souvent , n'ont pour objet que de rendre le vice aimable , que d'inspirer du mépris pour la vertu.

Erudits & savans ! mettez des bornes à vos recherches pénibles ; cessez de fouiller une antiquité ténébreuse , pour n'y découvrir que des choses inutiles à la société.

Penseurs profonds ! ayez le courage de vous affranchir d'une métaphysique tortueuse ; défabusez - vous ; les instans précieux de la vie se perdent dans ce labyrinthe inextricable , où vous ne pouvez que vous égarer , dans lequel , veuillez m'en croire , plus vous vous enfoncez , & moins vous pourrez reconnoître vos erreurs , *irremeabilis error* : portez plutôt la subtilité de votre génie sur des objets conformes à notre nature , qu'on puisse

faïfir , & dont il puiſſe réſulter quelqu'avantage pour l'humanité. Et vous , phyſiciens , naturaliſtes , médecins , renoncez pour jamais aux vaines hypotheſes ; ne ſuivez que l'expérience ; c'eſt de l'enſemble des faits qu'elle ſeule peut vous fournir , que vous pourrez former un ſyſtème sûr & vraiment utile au genre humain.

Juriſconſultes ! foyez dociles aux leçons de la philoſophie , réconciliez-vous avec la raiſon , qui ne ceſſe de vous crier qu'il faut abandonner les ſentiers bourbeux de la routine ; développez d'une manière claire & précise ce qui regle entre les concitoyens les obligations des perſonnes & les diſpoſitions des biens ; rendez ſenſible la manière dont on y ajoute la ſanction des peines , pour contraindre les réfractaires , & réprimer les offenſeurs ; mais dégagez - vous des liſieres de l'autorité ; c'eſt dans la nature même que vous devez

chercher des loix conformes à notre être ; & c'est là, là seulement , que vous trouverez cette jurisprudence vraiment morale , cette jurisprudence juste , simple , facile , dont les peuples ont un besoin si urgent.

O vous ! jeunes littérateurs , qui cherchez la renommée , persuadez-vous bien qu'elle n'est autre chose que l'affection & l'estime publiques ; & que ces sentimens ne sont dûs qu'à la vérité , à l'utilité , à la vertu. Rien n'est plus louable , sans doute , que de vouloir se faire considérer par des talens vraiment capables de contribuer au bien de l'humanité : mais , sachez que l'homme de lettres manque son but dès qu'il n'est point utile ; or , il ne peut être utile qu'autant qu'il présente aux hommes des vérités dignes de les intéresser. Il n'est pas douteux que des riens vos brillans sous des expressions pompeuses , mèn-

e ; que des productions agréables , que des
 u- ouvrages éphémères peuvent avoir des
 o- succès momentanés, mais plus souvent, en-
 e , core , leur réputation factice n'est dûe qu'à
 fi la cabale , à des intrigues , à des menées ,
 à des bassesses , à la complaisance ; & le
 er- fantôme d'une renommée pareille fera
 ien bientôt éclipsé : mais la gloire solide , la
 & considération permanente , l'immortalité ,
 ens enfin , ne sont réservées qu'aux ouvrages
 , à solides , dont le genre humain peut en
 sans tout tems recueillir les fruits précieux.
 érer Tout homme , qui , dans ses productions ,
 con- n'aspire qu'à plaire à son siècle , qui ne
 , fa- s'occupe que de sa fortune , fera passer
 e son bien difficilement son nom à la postérité.
 il ne Respectez donc , ô jeunes littérateurs ! les
 e aux fonctions honorables que vos talens vous
 téref- font embrasser & remplir au milieu de
 riens vos concitoyens ! Respectez - vous vous-
 uses , mêmes ; souvenez-vous de votre propre

dignité; consultez votre gloire, & vous vous éloignerez infailliblement de la bassesse & de la flatterie, qui vous aviliroient aux yeux d'un public jaloux de vos prérogatives.

Quelle, enfin, que soit la route où vos talens vous engagent, que chacun de ceux d'entre vous, qui ont franchi les degrés qui conduisent au redoutable sanctuaire de la littérature; ô savans! qui que vous soyez, proposez-vous toujours l'utilité de l'homme, le bien public, les intérêts de la société, le bonheur de l'univers, la gloire de votre patrie. C'est à vous à éclairer votre siècle & les siècles à venir par vos leçons. Bannissez donc, ô hommes utiles! bannissez la discorde qui retarderoit les progrès de la raison; je ne puis trop le répéter, que vos ames nobles & généreuses s'élèvent fort au-dessus des bassesses de l'envie, & des peti-

ous tesses de la vanité : n'affectez jamais l'air
 bas de la suffisance, il n'est rien de plus ré-
 voltant : qu'on n'ait jamais à vous repro-
 cher ni la jactance, ni le chariatanisme :
 laissez au public le soin de vous louer.

vos N'oubliez jamais que votre modestie,
 de votre retenue, votre politesse & vos mœurs
 de pourront seules forcer le public à vous
 pardonner vos talens, vos bienfaits &
 que votre supériorité. Si Linguet avoit suivi
 l'u de telles maximes, il ne feroit pas con-
 in-damné à gémir sous les redoutables ver-
 uni-rouils de la Bastille ; il jouiroit, au con-
 st à traire, d'une réputation brillante & mé-
 cles ritée, fruit glorieux des lauriers qu'il au-
 roit cueillis dans le vaste champ de la lit-
 orde térature ; il feroit honoré, révééré, chéri ;
 son ; chacun se feroit empressé de payer à ses
 mes talens le juste tribut de ses hommages.
 des Je vous le répette, ô hommes de lettres,
 peti il n'est pas d'autres moyens que ceux que

je viens d'indiquer , pour mériter l'amour ,
l'estime & les suffrages de ses contemporains , & faire passer à la postérité un nom
que la véritable gloire accompagne.

F I N.



r,
oo-
om